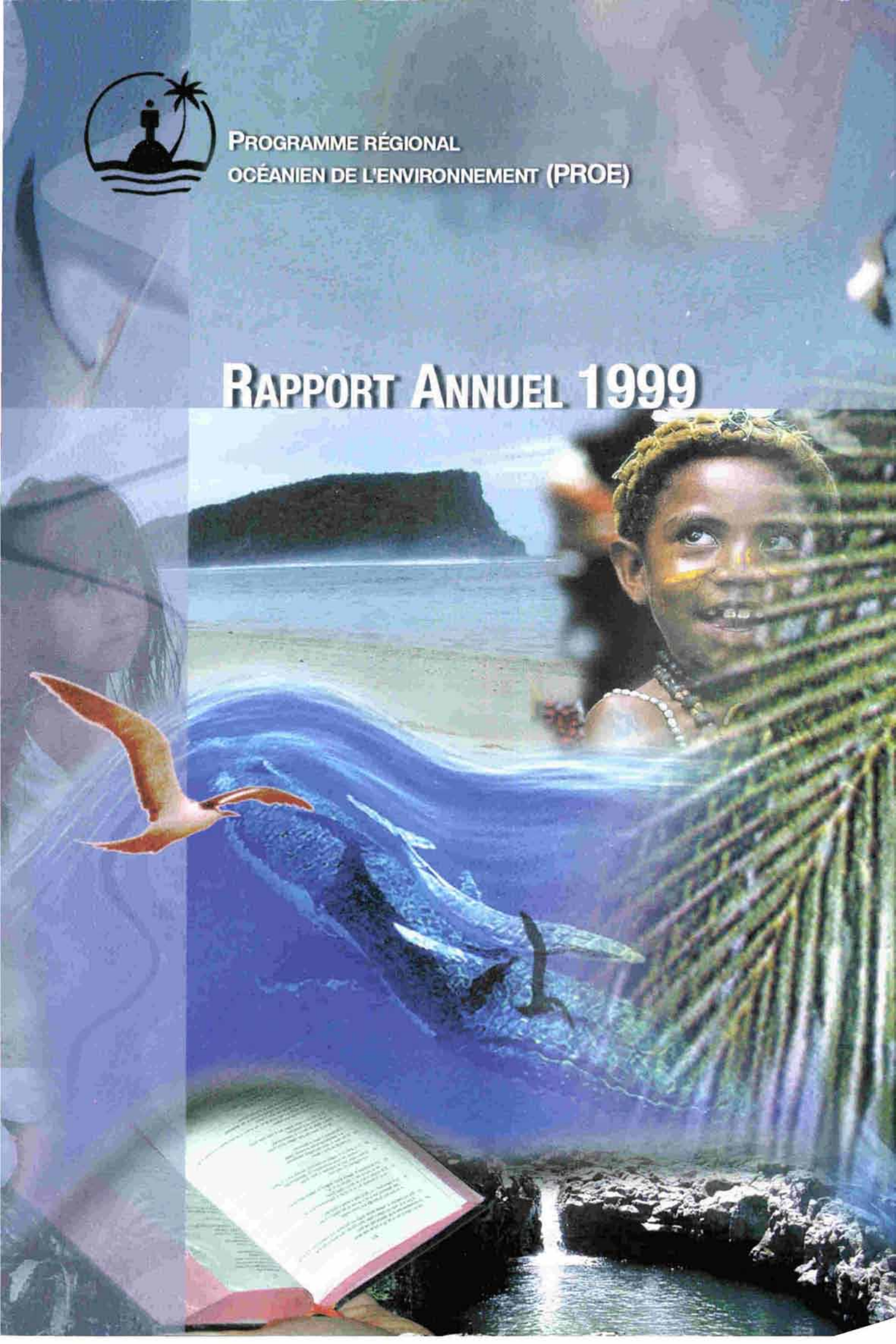




PROGRAMME RÉGIONAL
OCÉANICN DE L'ENVIRONNEMENT (PROE)

RAPPORT ANNUEL 1999



Pays et territoires membres du PROE

Australie
Îles Cook
États fédérés de Micronésie
États-Unis d'Amérique
Fidji
France
Guam
Kiribati
Îles Mariannes du Nord
République des Îles Marshall
Nauru
Niue
Nouvelle-Calédonie
Nouvelle-Zélande
Palau
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Pitcairn
Polynésie française
Samoa
Samoa américaines
Îles Salomon
Tokelau
Tonga
Tuvalu
Vanuatu
Wallis-et-Futuna

Catalogage à la source - Bibliothèque du PROE

Programme régional océanien de l'environnement
Rapport annuel du PROE : 1999. – Apia : PROE, 2000.

26 p. : 29 cm

ISSN : 1562-675X

1. Programme régional océanien de l'environnement (PROE). I. Titre.

341.246

Édité par le service des publications du PROE
Conception de la couverture par le service des publications du PROE

PROE
PO Box 240
Apia, Samoa
Téléphone : (685) 21929 Télécopie : (685) 20231
Courriel : sprep@sprep.org.ws
Site web : www.sprep.org.ws

Imprimé par
Marfleet Printing, Samoa

Traduction et mise en page de la version française par
Language Professionals Limited
PO Box 3461, Auckland, Nouvelle-Zélande

© PROE, 2000

Le Programme régional océanien de l'environnement autorise la reproduction intégrale ou partielle du présent ouvrage, par quelque procédé que ce soit, moyennant mention de la source.
Original en langue anglaise

Avant-propos



En 1999, le PROE a vécu une fois encore une année particulièrement importante. Le rideau est sur le point de tomber sur le vingtième siècle, et tandis que nous assistons à l'avènement imminent d'un nouveau millénaire, nous ne pouvons manquer de nous interroger sur ce dont il sera porteur pour l'environnement océanien.

Durant l'année écoulée, le PROE a franchi une étape décisive de son développement. Nous avons intensifié nos activités sur la scène internationale en apportant conseils et soutien aux gouvernements et administrations des pays membres. Notre participation grandissante à la vie de la communauté internationale a amené les pays développés à prendre davantage conscience du drame auquel sont aujourd'hui confrontés les nations et les peuples océaniens, qui seront en effet les premiers à ressentir les effets du réchauffement planétaire, des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer. On compte aujourd'hui dans le Pacifique plus d'espèces menacées ou en voie d'extinction par habitant que dans toute autre région du monde. Nous sommes de surcroît particulièrement vulnérables aux conséquences potentielles du mouvement transfrontières des déchets dangereux et constatons aujourd'hui que la gestion des déchets solides sera à l'avenir une préoccupation majeure pour l'ensemble de la région, compte tenu notamment de la forte croissance démographique enregistrée dans les pays insulaires océaniens.

Pourtant, les nations océaniques n'ont cessé de promouvoir les solutions qui pourraient contribuer à atténuer les conséquences de ces divers phénomènes ; nous avons toujours réagi rapidement et prôné la voie du consensus dans l'analyse des enjeux écologiques mondiaux qui font souvent l'objet de vives polémiques. Ainsi, les pays membres du PROE ont adopté une déclaration sur les changements climatiques qui dépeint la situation avec réalisme, préconise des solutions et réaffirme la volonté des peuples océaniques à œuvrer en faveur des changements qui s'imposent. Cette déclaration a été présentée à la cinquième conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue cette année à Bonn (Allemagne). Au plan pratique, la création par le PROE d'un cours de niveau post-universitaire sur les changements climatiques, désormais dispensé par l'Université du Pacifique Sud, constitue la première tentative sérieuse d'étudier de manière approfondie les retombées potentielles des changements climatiques sur le devenir des nations océaniques et de déterminer les mesures que ces dernières pourraient être contraintes de prendre à l'avenir pour faire face aux effets néfastes de la variabilité du climat.

Telle est, dans ses grandes lignes, la démarche que le PROE s'est toujours efforcé de suivre dans la mise en œuvre de ses activités.

Au chapitre de la diversité biologique et des ressources naturelles, je rappellerai que 17 zones de conservation, couvrant au total une superficie de 1,5 million d'hectares, tant en zone terrestre que maritime, ont été créées à ce jour dans 12 États et territoires de la région au titre du Programme de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud (PCBPS). Le PCBPS procède maintenant à la mise en place d'un fonds fiduciaire pour la conservation de la nature qui permettra d'assurer dans le long terme le financement des activités de conservation des ressources naturelles une fois le PCBPS parvenu à son terme, à savoir en 2001.

La Stratégie d'action pour la conservation de la nature dans la région des îles du Pacifique 1999-2002 est également entrée en vigueur durant l'année écoulée. Elle dresse l'inventaire des problèmes d'importance critique auxquels la région est actuellement confrontée et recense les différentes interventions qu'il importe d'engager de toute urgence aux échelons local, national et international.

Soucieux de diffuser le message de la conservation des ressources auprès de toutes les couches de la communauté océanique, nous avons délibérément opté pour une approche "du bas vers le haut" et axé en priorité nos programmes de formation écologique sur les enfants océaniques. Bien que l'éducation à l'environnement ne soit pas encore officiellement inscrite aux programmes scolaires des pays de la région, le PROE a organisé cette année à l'intention des enseignants des écoles primaires une série d'ateliers visant à promouvoir l'adoption d'une approche globale de l'éducation à l'environnement, dans l'espoir de contribuer par ce biais à sensibiliser les plus jeunes à la cause de l'environnement et à en faire des citoyens respectueux de la nature. Ces initiatives, à l'instar d'autres activités visant à éduquer les populations, vont dans le droit fil des objectifs énoncés dans la Stratégie d'action pour l'éducation et la formation à l'environnement dans le Pacifique 1999-2003. Le PROE espère ainsi mettre en place un réseau d'éducation et de formation à l'environnement qui favorisera l'échange et la diffusion, par le biais du système éducatif, des compétences et des connaissances en matière d'environnement.

Le renforcement des capacités nationales est au cœur de toutes les activités que mène le PROE. Afin de cerner objectivement les moyens de mieux cibler nos actions de formation et de les mettre en œuvre avec plus d'efficacité, nous avons réalisé un recensement précis des besoins des pays membres en matière de formation et de renforcement des capacités. Cette démarche nous aidera à orienter, en fonction des besoins spécifiques de nos membres, les efforts de formation que nous allons entreprendre durant le nouveau millénaire. Pour insuffler un nouvel élan à l'action engagée en ce sens, le PROE, en octobre 1999, a été la première organisation régionale du Pacifique à nouer des liens de partenariat avec le



Peace Corps américain au titre de son programme pour le Pacifique (*Peace Corps Pacific Initiative Programme*). Les bénévoles du Peace Corps interviendront aux côtés du PROE en qualité d'éducateurs à l'environnement, d'animateurs socio-éducatifs et de formateurs. Les collaborations de cette nature revêtent une importance particulière dans la mesure où le renforcement des capacités nationales auquel elles contribuent à aider les pays insulaires océaniques à améliorer leurs performances et à acquérir de nouvelles compétences. Ils sont alors mieux à même de préserver leur environnement par leurs propres moyens, en alliant aux méthodes modernes de gestion de l'environnement des pratiques traditionnelles préalablement adaptées au contexte.

La question écologique la plus pressante et la plus préoccupante est sans nul doute celle de la gestion des déchets et de la prévention de la pollution. Nombre d'océaniques s'inquiètent de la constante augmentation du volume de substances chimiques dangereuses et de déchets solides qui s'accumulent dans les îles du Pacifique et sont conscients du réel problème que pose leur gestion en milieu insulaire, en particulier lorsque ce phénomène s'accompagne d'une forte croissance démographique. Certaines données empiriques indiquent à cet égard que les communautés insulaires du Pacifique ont généré au cours des cinquante dernières années plus de déchets que durant les cent cinquante années qui ont précédé, du fait de l'évolution de leur mode de vie, aujourd'hui fortement influencé par la société de consommation.

S'agissant des déchets dangereux, une douzaine de produits chimiques toxiques entrant dans la catégorie des polluants organiques persistants (POP), substances chimiques qui se décomposent très difficilement dans le milieu ambiant, ont été recensés dans la région. Le PROE a d'ores et déjà appuyé une proposition visant à élaborer, sous l'égide des Nations Unies, une convention internationale sur la gestion des POP, tout en continuant d'œuvrer auprès de ses membres afin de les encourager à ratifier la Convention de Waigani, traité régional relatif au transport, aux mouvements transfrontières et à l'élimination des déchets dangereux.

Force est de constater que bien souvent, et depuis trop longtemps, l'information sur l'environnement ne se voit pas accorder toute l'attention qu'elle mérite. Dans le souci de promouvoir la diffusion d'informations sur les déchets, le PROE a mis en œuvre deux programmes (le programme WASTE sur les déchets financé par l'Union européenne et le projet UNESCO/PROE visant la mise en place du réseau océanique d'information sur l'environnement – PEIN) qui ont contribué à sensibiliser cinq pays membres à l'importance de cette question.

Ces deux programmes devraient favoriser l'accès du public aux informations à caractère environ-

nemental et aider les responsables politiques et les décideurs à adopter des décisions fondées en matière d'environnement.

Enfin, la construction du nouveau siège du Plus près de chez nous, le gouvernement du Samoa et le PROE accueillent depuis peu le bureau sous-régional de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pour le Pacifique occidental. Le bureau, installé dans les locaux du Secrétariat du PROE, va faciliter l'établissement de contacts plus étroits entre les pays insulaires océaniques et l'OMM. En début d'année, le PROE, l'OMM et le Bureau australien de la météorologie ont élaboré la Stratégie d'action pour le développement de la météorologie dans le Pacifique 2000-2009, qui a pour principale vocation de favoriser la formation de techniciens et agents de soutien compétents et qualifiés, à même d'assurer l'ensemble des services indispensables au bon fonctionnement des Services météorologiques de la région.

Enfin, la construction du nouveau siège du PROE sur le site de Vailima a officiellement démarré le 29 juin 1999. Nous attendons tous impatiemment de prendre nos quartiers dans nos nouveaux locaux, ce qui devrait se faire selon toute vraisemblance dès le milieu de l'année 2000, après avoir travaillé pendant huit ans dans les bureaux temporaires de Vaitele, dans lesquels nous manquions cruellement de place du fait de l'augmentation constante de nos effectifs. Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements au groupe de travail chargé de ce dossier, ainsi qu'aux bailleurs et au gouvernement du Samoa. Grâce à leur généreux soutien, le nouveau siège tant attendu du PROE est désormais une réalité.

Alors que le compte à rebours qui nous rapproche de la fin du siècle a commencé, force est de reconnaître que l'humanité est aujourd'hui en passe de devenir la victime potentielle du vaste arsenal de technologies dont elle a su se doter. Il ne saurait donc y avoir de meilleure manière de conclure cette dernière année du millénaire que d'amener la communauté internationale à laisser de côté les différences qui la divisent et à s'unir face aux défis écologiques hérités du 20^{ème} siècle pour tenter d'y apporter des solutions adaptées. C'est par cette démarche collective que nous réussissons peut-être à préserver durablement et mettre en valeur notre environnement, au bénéfice des générations futures.

Tamari'i Tutangata
Directeur

Introduction



Présentation du PROE

Le Programme régional océanien de l'environnement (PROE) est l'organisation intergouvernementale chargée de promouvoir la coopération en matière d'environnement dans le Pacifique, d'appuyer les efforts visant la protection et la mise en valeur de l'environnement océanien et d'en assurer l'épanouissement durable.

Ses membres sont les gouvernements et administrations de vingt-deux États et territoires insulaires du Pacifique et de quatre pays développés ayant des intérêts directs dans la région.

Un Plan d'action préalablement adopté par les pays membres définit les grands axes de l'action du PROE. L'ambition des membres de l'organisation est de favoriser, par le biais du PROE, l'émergence d'une communauté d'États et de territoires océaniques dotés des moyens et animés de l'engagement nécessaires à la mise en œuvre de programmes de gestion et de conservation de l'environnement.

Bref historique

L'évolution du PROE, aujourd'hui à l'avant-garde des efforts de protection de l'environnement océanien, est le fruit des aspirations visionnaires de plusieurs pays insulaires du Pacifique et de groupements de défenseurs de l'environnement du monde entier.

C'est en 1969, lors d'une conférence organisée à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) par l'Union mondiale pour la nature (UICN), qu'a germé l'idée d'une organisation régionale océanienne de l'environnement.

Au cours de la décennie suivante, le soutien d'organisations internationales telles le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et d'organismes régionaux du Pacifique comme le Secrétariat général du Forum des Îles du Pacifique (appelé alors Bureau de coopération économique du Pacifique Sud) ou le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (anciennement Commission du Pacifique Sud - CPS) a contribué à la concrétisation de cette vision.

La conférence ministérielle de l'environnement océanien, tenue à Rarotonga (Îles Cook) en mars 1982 a été marquée par l'officialisation d'un accord qui a abouti à la création d'un pro-

gramme de gestion de l'environnement océanien rattaché à la CPS et accueilli au siège de l'organisation, à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

En janvier 1992, le PROE a quitté la Nouvelle-Calédonie pour s'implanter à Apia (Samoa). L'organisation devrait s'installer, dès le mois d'août 2000, dans les nouveaux locaux de son siège permanent, situé à proximité de la capitale samoane.

Mandat du PROE

Le PROE a pour mandat de "promouvoir la coopération dans la région du Pacifique Sud et de prêter son concours en vue de protéger et améliorer l'environnement de celle-ci ainsi que de pérenniser le développement pour les générations actuelles et futures".

Domaines d'intervention

Les activités du PROE se répartissent dans les grands domaines ci-dessous :

- 1 Conservation de la biodiversité et des ressources naturelles
- 2 Changements climatiques et gestion intégrée des zones côtières
- 3 Gestion des déchets, prévention de la pollution et interventions d'urgence
- 4 Gestion de l'environnement, planification et renforcement des institutions
- 5 Éducation, information et formation en matière d'environnement

Approche adoptée par le PROE

Le PROE est conscient de l'interdépendance des questions environnementales de dimension régionale et des enjeux écologiques mondiaux.

- Le PROE encourage la coopération avec d'autres organisations dans le souci d'aider les États et territoires insulaires membres à se doter de politiques, de programmes et d'informations adaptés leur permettant de résoudre des problèmes environnementaux communs.
- Le PROE participe activement aux efforts engagés en vue de protéger l'environnement mondial.

De haut en bas : Tofigilau Eti Alesana, Premier ministre du Samoa, signe le traité du PROE à Apia, en 1993.

Le dernier coucher de soleil du millénaire vu depuis le port d'Apia, capitale du Samoa, le 31 décembre 1999

La mangrove encore intacte de la zone de conservation de Saanapu/ Sataoa (Samoa)

Atelier de formation à la gestion des déchets solides destiné aux médias, Majuro (Îles Marshall)



- Le PROE œuvre aux côtés des gouvernements, institutions et organisations spécialisées de la région et intervient en coopération avec les organismes et mécanismes régionaux pertinents en vue de promouvoir la coordination des activités mises en œuvre et d'éviter toute redondance des efforts engagés.
- Le PROE a pour ambition de favoriser le renforcement des capacités nationales en matière de gestion de l'environnement, à tous les niveaux et dans tous les secteurs.
- Le PROE encourage la participation des communautés locales à la gestion concertée des ressources naturelles aux fins du renforcement des droits de propriété qu'elles exercent sur les ressources locales et de l'utilisation de pratiques de gestion traditionnelles favorables à la conservation des ressources et au développement durable.
- Le PROE s'est fixé pour objectif d'améliorer la qualité et la diffusion des informations sur lesquelles se fondent les décisions et politiques, en favorisant notamment l'échange, dans des conditions appropriées, des connaissances traditionnelles.
- Le PROE encourage l'établissement de partenariats avec les organisations non gouvernementales (ONG) et leur participation à l'exécution de ses activités.
- Le PROE œuvre au renforcement des capacités nationales par le biais d'actions d'éducation et de formation à l'environnement entreprises dans tous ses domaines de compétence.

Table des matières

i Avant-propos

iii Introduction

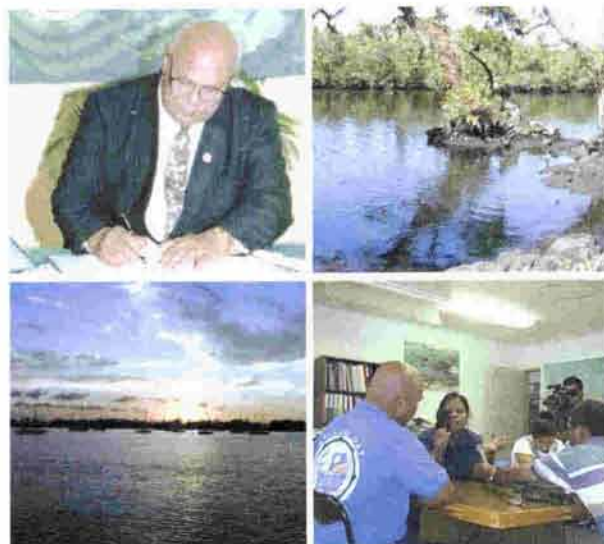
Objectifs stratégiques

- 1 Conservation de la biodiversité et des ressources naturelles
- 5 Changements climatiques et gestion intégrée des zones côtières
- 10 Gestion des déchets, prévention de la pollution et interventions d'urgence
- 14 Gestion de l'environnement, planification et renforcement des institutions
- 17 Éducation, information et formation en matière d'environnement

22 Direction et services administratifs

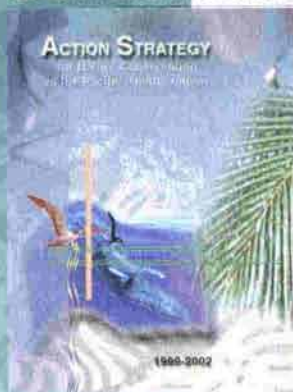
24 Les actions de formation du PROE en 1999

25 Les effectifs du PROE





Conservation de la biodiversité et des ressources naturelles



Les populations insulaires du Pacifique sont fortement dépendantes des ressources biologiques pour subvenir à leurs besoins traditionnels et, de plus en plus souvent, pour générer des revenus. Leurs aspirations matérielles grandissantes et, dans bien des cas, la croissance démographique exercent des pressions considérables sur les ressources limitées et sur la diversité biologique qu'abritent les écosystèmes terrestres, côtiers et marins. La diversité biologique des îles du Pacifique est caractérisée par la grande variété et le fort taux d'endémisme des espèces répertoriées et compte parmi les plus menacées au monde. L'utilisation de méthodes de gestion inadaptées et la mise en œuvre de projets de développement mal conçus et mal exécutés contribuent à l'appauvrissement des ressources naturelles et aggravent les menaces auxquelles elles sont exposées.



Un agent de la zone de conservation de Funafuti explique à de jeunes visiteurs l'intérêt que présente la biodiversité de la zone



Les ressources humaines et les moyens financiers qui permettraient de lutter efficacement contre ces problèmes demeurent, en outre, très limités.

Le succès de la protection et de la gestion des ressources naturelles dépendra de la participation et du soutien actif de toutes les parties intéressées, en particulier des populations locales. Il est essentiel de constituer des partenariats et de renforcer les capacités en vue

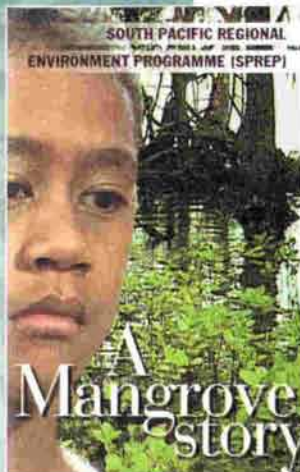
de la gestion communautaire des zones de conservation et d'initiatives de protection des espèces répondant aux besoins économiques et culturels réalistes des communautés insulaires du Pacifique. Il convient également d'élaborer d'urgence des modèles de zones de conservation s'inspirant d'expériences couronnées de succès.

L'application des accords et programmes d'action régionaux et internationaux est une source de préoccupation grandissante pour les nations insulaires du Pacifique. Ces instruments concernent, entre autres, la protection des droits de propriété intellectuelle et des ressources génétiques, la dégradation des récifs coralliens et des zones humides, le commerce des espèces menacées, la sécurité biologique et les problèmes liés aux espèces envahissantes. Il conviendra de faire preuve de souplesse et d'innovation pour faire face à ces menaces et problèmes d'un nouveau genre. Préserver les ressources naturelles sans pour autant priver les communautés des avantages économiques que peuvent présenter des produits et services générateurs de revenus, conçus dans des conditions respectueuses de l'environnement, demeure le défi majeur auquel l'ensemble des peuples, communautés, pays et territoires du Pacifique insulaire sont confrontés.

Les principales réalisations de 1999

- Fin des activités de formation à la planification de la gestion communautaire des ressources naturelles organisées à l'intention de l'ensemble des agents de soutien des zones de conservation et de plusieurs chefs de projets au titre du Programme de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud (PCBPS).
- Prise de conscience grandissante, parmi les responsables des zones de conservation, de la nécessité d'adopter en matière de gestion et de conservation des ressources une démarche plus systématique et plus pragmatique associant aux pratiques traditionnelles de gestion durable les plus efficaces des méthodes scientifiques modernes.
- Appui du Canada au programme régional de conservation des tortues marines.
- Formulation d'un projet de stratégie régionale sur les espèces envahissantes à l'intention des pays insulaires océaniques. Réalisation d'une étude scientifique sur les espèces envahissantes dont les conclusions ont été résumées par la suite dans un document à caractère non technique diffusé dans l'ensemble de la région.
- Élaboration d'un rapport énumérant les indicateurs biologiques et les méthodes de surveillance dont l'utilisation est préconisée aux fins de l'évaluation, dans la région du Pacifique, de l'impact in situ des actions de conservation. Si ces recommandations sont adoptées, l'harmonisation des interventions des différentes organisations compétentes permettra de procéder à des analyses comparatives des résultats enregistrés sur les différents sites gérés par ces organismes.
- Organisation de deux ateliers de formation des formateurs à la gestion communautaire des zones marines protégées, tenus respectivement à Palau pour la Micronésie et à Tahiti (Polynésie française) pour la sous-région polynésienne. Ces initiatives avaient pour objet de donner suite aux mesures visées au Plan d'activité pour la conservation des récifs coralliens dans la région du Pacifique et aux recommandations énoncées dans la Stratégie régionale océanique de mise en œuvre de l'Initiative internationale sur les récifs coralliens (ICRI).
- Coordination de la participation des pays membres aux efforts de conservation et de gestion de la mangrove et des zones humides. Une fiche d'information sur les prairies marines et un film vidéo de sensibilisation à la protection de la mangrove ont été réalisés ; ils serviront de supports pédagogiques dans le cadre d'activités d'éducation et de sensibilisation.

Activités régionales



En haut : Jaquette du film vidéo sur la mangrove, réalisé dans le but de sensibiliser le public à l'action bénéfique de la mangrove sur l'environnement et aux dangers qui menacent cet écosystème

Au milieu : Les ressources marines du Pacifique

En bas : Un spécimen de kakerori, espèce jadis menacée d'extinction qui prospère aujourd'hui dans la zone de conservation de Takitumu (Îles Cook) grâce au programme de protection du kakerori mené par le PROE

Atelier régional sur la gestion communautaire des ressources

L'atelier a porté pour l'essentiel sur le renforcement des capacités d'utilisation des outils de planification et des méthodes de collecte d'informations aux fins de la planification communautaire participative. Les participants ont été initiés à l'utilisation d'un modèle générique de planification communautaire et d'une version modifiée de ce modèle, appliquée dans le cadre du processus de création d'une zone de conservation à Uafato (Samoa). Ont assisté à cet atelier des représentants des Îles Cook, des États fédérés de Micronésie, de Fidji, de Kiribati, des Îles Marshall, de Niue, de Palau, du Samoa, des Tonga et de Tuvalu.

Table ronde sur la conservation de la nature régionales

Quarante participants représentant 26 organisations régionales et organismes bailleurs se sont penchés sur les principales lacunes rencontrées dans la région en matière de conservation des ressources naturelles. Parmi les questions évoquées à cette occasion figuraient : la mise en place d'un réseau de soutien à l'appui des zones de conservation communautaires, dont le nombre ne cesse d'augmenter ; l'établissement de partenariats avec le secteur privé ; la création d'un fonds fiduciaire régional pour la conservation de la nature ; et l'intégration, à tous les niveaux, des efforts de conservation de la nature dans le processus de développement économique engagé dans les pays insulaires océaniques.

Atelier de formation à la gestion de projets à l'intention des agents de soutien et des comités de coordination des zones de conservation relevant du PCBPS

Les participants ont pu acquérir des compétences et des connaissances qui leur permettront d'aider les communautés et les exploitants de petites entreprises à mieux appréhender les questions liées à la gestion des entreprises de conservation et les concepts qu'elles recouvrent et à monter avec succès des projets générateurs de revenus fondés sur l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. Le PCBPS a pris en charge la participation des stagiaires des pays suivants : Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Fidji, Polynésie française, Kiribati, Îles Marshall, Niue, Palau, Samoa, Îles Salomon, Tonga et Tuvalu.

Atelier sous-régional sur les zones marines protégées communautaires

Deux ateliers destinés respectivement à la Micronésie et à la Polynésie se sont tenus à Palau et Tahiti (Polynésie française). Ils ont permis à des agents de vulgarisation employés par des administrations nationales et des ONG d'acquérir des compétences qui favoriseront la bonne coordination des services et activités proposés aux communautés insulaires pour les aider à tirer le meilleur parti des zones marines protégées en tant qu'outil de conservation. Ont participé à cet atelier des représentants des pays suivants : (Micronésie) États fédérés de Micronésie, Guam, Kiribati, Îles Marshall et Palau ; (Polynésie) Îles Cook, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Niue, Samoa américaines, Tonga, Tuvalu et Wallis et Futuna. Le financement de l'atelier a été assuré par les gouvernements américain (Département d'État) et canadien (au titre du second volet du Programme d'exploitation des océans Canada-Pacifique Sud - CSPODP).

Atelier sur la conservation de la faune aviaire en Polynésie

Cet atelier organisé à Rarotonga (Îles Cook) avait pour objet de définir les moyens de mettre en œuvre de manière efficace la Stratégie régionale et le Programme régional pour la conservation de la faune aviaire. Les actions prioritaires à engager en la matière ont été recensées dans un document qui a fait l'objet d'une large diffusion et a pour objet d'attirer davantage de financements aux fins de projets de dimension nationales. D'autres ateliers de même nature seront organisés en Mélanésie et en Micronésie au cours de l'année 2000. Le financement de l'atelier a été assuré par la NZODA et Birdlife International.

Atelier relatif à l'élaboration d'une stratégie régionale de lutte contre les espèces envahissantes

Le PROE a organisé un atelier régional visant l'élaboration d'une stratégie régionale de lutte contre les menaces que posent les espèces envahissantes. Il s'agissait notamment de définir les orientations stratégiques applicables à l'établissement des priorités des projets de portée nationale. L'atelier a été financé en majeure partie par l'AusAID ainsi que par les États-Unis qui ont versé un financement

complémentaire. Le projet de stratégie adopté au terme de cette réunion a servi de point de départ à la planification de projets actuellement en cours de mise en œuvre et aux activités d'appel de fonds. Ont pris part à cet atelier des délégués des Îles Cook, des États fédérés de Micronésie, de Fidji, de Polynésie française, de Niue, du Samoa, des Samoa américaines, des Îles Salomon et de Vanuatu.

Activités nationales



Îles Cook

- Organisation, à l'initiative du PCBPS, de réunions avec les communautés en vue de la formulation de stratégies de transition qui faciliteront la poursuite des activités relevant de la zone de conservation de Takitumu au-delà de 2001.
- Aide à la réalisation de la Lettre d'information de la zone de conservation de Takitumu (TCA News).
- Mise en place d'infrastructures écotouristiques et élaboration d'outils de marketing en vue de la promotion sur Internet de la zone de conservation de Takitumu.
- Poursuite des activités d'appui aux programmes nationaux de reconstitution des populations d'espèces aviaires.

États fédérés de Micronésie

- Organisation, à l'initiative du PCBPS, de réunions avec les communautés dans le but de formuler des stratégies de transition en vue de la poursuite des activités relevant des zones de conservation de Kosrae et de Pohnpei au-delà de 2001.
- Réalisation d'une étude de l'impact sur l'environnement des projets de développement de l'écotourisme à Kosrae et d'une évaluation des produits issus de ces projets.
- Organisation d'un atelier de formation à l'environnement et réalisation de deux campagnes de surveillance de l'état des récifs coralliens.

Fidji

- Organisation, à l'initiative du PCBPS, de réunions avec les communautés en vue de la formulation de stratégies de transition qui faciliteront la poursuite des activités relevant de la zone de conservation de Koroyanitu au-delà de 2001.
- Réalisation d'un recensement des ressources de la zone de conservation.
- Aide à la réalisation de la brochure d'information de la zone de conservation et à l'élaboration d'un programme de formation de guides touristiques.
- Amélioration des installations d'écotourisme de la zone de conservation de Koroyanitu.
- Conseils techniques en vue de la formulation de stratégies et de plans d'action nationaux pour la préservation de la diversité biologique.

Polynésie française

- Lancement de programmes nationaux de reconstitution d'espèces aviaires.

Kiribati

- Mise en place des zones de conservation de Tarawa Nord et de Kiritimati.
- Préparation de la version finale du Plan de gestion de la zone de conservation de Kiritimati, qui prévoit notamment la réalisation d'un recensement des espèces aviaires.

Îles Marshall

- Création de la zone de conservation de Jaluit et organisation de réunions avec les communautés en vue de la formulation de stratégies de transition qui faciliteront la poursuite des activités relevant de la zone de conservation au-delà de 2001.
- Organisation de réunions avec les communautés locales sur la création de zones de conservation et la transposition éventuelle du concept de zone de conservation sur d'autres îles de l'archipel.

Niue

- Poursuite des activités engagées à l'appui du projet de zone de conservation de Hakupu.
- Lancement de la campagne de surveillance des populations de crabes de cocotier, toujours en cours à la date de rédaction du présent rapport.
- Évaluation de la zone de conservation de Hakupu et réalisation par les agents du PCBPS d'une mission nationale d'évaluation des performances des projets conduits dans la zone de conservation.



En haut : Le PCBPS a organisé à l'intention de villageois fidjiens des réunions sur divers aspects de la gestion traditionnelle des ressources

Au milieu : La zone de conservation de Saanapu/Sataoa (Samoa) vaut bien les efforts de préservation dont elle fait l'objet

En bas : Foua Toloa anime des stages de formation à la plongée sous-marine sanctionnés par un certificat dans la zone de conservation de Finafuti (Tuvalu)



En haut : Les cochons sauvages en quête de nourriture sont une réelle menace pour les projets conduits dans la zone de conservation de Ufato, au Samoa

Au milieu : Une excursion organisée dans le village de Sara (Vanuatu) durant un atelier de formation à la planification et la gestion des projets de développement de l'écotourisme encadré par les agents du PCBPS

En bas : Montage des zones de conservation gérées par le PCBPS

- Mise en place d'une unité de production d'huile de coco utilisant les techniques de micro-expulsion. Le procédé est en cours d'expérimentation, l'objet étant d'évaluer le potentiel de cette méthode en matière de génération de revenus.

Palau

- Élaboration du plan de gestion de la zone de conservation de Rock Islands.
- Mise en place d'une base de données sur la diversité biologique de la zone de conservation.
- Organisation, à l'initiative du PCBPS, de réunions avec les communautés locales en vue de la formulation de stratégies de transition qui faciliteront la poursuite des activités mises en œuvre dans la zone de conservation de Rock Islands au-delà de 2001
- Élaboration des projets de développement du tourisme à Rock Islands et de l'écotourisme à Ngaremeduu.

Papouasie-Nouvelle-Guinée

- Le plan de gestion de la zone de conservation de Cloudy Bay est en cours d'élaboration.

Samoa

- **Zone de conservation de Uafato :** formulation et application à titre expérimental d'indicateurs biologiques ; élaboration d'un projet visant à installer des clôtures pour protéger les sites d'implantation des projets des dégâts causés par les cochons sauvages et réalisation d'une étude base sur les ressources marines ; construction du centre de documentation de la zone de conservation (les travaux sont terminés et le centre est maintenant pleinement opérationnel) ; évaluation des projets mis en œuvre et des zones de conservation ; organisation, à l'initiative du PCBPS, de réunions avec les communautés locales en vue de la formulation de stratégies de transition qui faciliteront la poursuite des activités au-delà de 2001, date à laquelle les financements versés au titre du PCBPS arriveront à échéance ; réalisation d'une étude pilote sur le développement de l'apiculture.
- **Zone de conservation de Saanapu/Sataoa :** organisation, à l'initiative du PCBPS, de réunions avec les communautés locales en vue de la formulation de stratégies de transition qui faciliteront la poursuite des activités au-delà de 2001, date à laquelle les financements versés au titre du PCBPS arriveront à échéance ; élaboration d'un plan de développement de l'écotourisme ; évaluation des activités mises en œuvre et des performances de la zone de conservation.

Îles Salomon

- Poursuite des activités mises en œuvre à l'appui des zones de conservation de Komarindi et de Arnavon.
- Délimitation du périmètre de la zone de conservation de Arnavon ; organisation, à l'initiative du PCBPS, de réunions avec les communautés locales en vue de la formulation de stratégies de transition qui faciliteront la poursuite des activités au-delà de 2001

Tonga

- Poursuite des activités conduites à l'appui de la zone de conservation de Ha'apai et mise en place de la signalétique.

Tuvalu

- Réalisation d'une étude sur les ressources marines et d'un recensement des espèces aviaires de la zone de conservation de Funafuti.
- Organisation, à l'initiative du PCBPS, de réunions avec les communautés locales en vue de la formulation de stratégies de transition qui faciliteront la poursuite des activités au-delà de 2001
- Organisation d'un atelier de formation à l'utilisation des systèmes d'information géographique (SIG) en milieu littoral.
- Appui au projet de conservation du pandanus en zone côtière.

Vanuatu

- Poursuite des activités de soutien en faveur de la zone de conservation de Vatthe.
- Organisation, à l'initiative du PCBPS, de réunions avec les communautés locales en vue de la formulation de stratégies de transition qui faciliteront la poursuite des activités au-delà de 2001



Changements climatiques et gestion intégrée des zones côtières



La majorité des populations du Pacifique vivent dans des zones côtières de faible altitude qui sont vulnérables à l'élévation du niveau de la mer et aux effets néfastes du changement climatique. La fréquence et l'intensité accrues des orages et des cyclones, alliées à une élévation du niveau de la mer même faible risquent, au pire, de menacer l'existence même des pays et, dans le meilleur des cas, de constituer un sérieux obstacle au développement durable.



Eisa Al Majed et Henry Taiki (à droite), du bureau sous-régional de l'OMM pour le Pacifique occidental, au siège du PROE

Des efforts considérables ont été entrepris au cours de ces dernières années pour sensibiliser le public au changement climatique, suivre l'évolution de la recherche, élaborer des méthodes d'évaluation de la vulnérabilité, surveiller l'élévation du niveau de la mer et renforcer la capacité des pays à comprendre les aspects scientifiques du changement climatique et de l'élévation du niveau de la mer, ainsi que les impacts de ces changements et les interventions possibles. Les chargés de l'environnement, les planificateurs, les météorologues et le grand public ont participé à ce processus. Les États et territoires insulaires du Pacifique ont également été étroitement associés aux efforts entrepris à l'échelle internationale pour lutter contre les problèmes liés au changement climatique. Le fait que la plupart des membres du PROE aient ratifié

la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques témoigne à cet égard de leur inquiétude. Par le biais du Programme d'assistance aux îles du Pacifique en matière de changements climatiques (PICCAP), les pays insulaires océaniques ont présenté au Secrétariat de la Convention-cadre sur les changements climatiques leurs premières communications nationales, à l'occasion de la cinquième Conférence des Parties tenue à Bonn (Allemagne) en 1999. Une déclaration commune sur les changements climatiques signée par le président du Forum des îles du Pacifique a également été publiée par le PROE en octobre 1999.

Diverses initiatives ont été engagées afin de promouvoir l'utilisation de pratiques de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) aux fins de la gestion des activités humaines et des processus naturels ayant un impact sur les systèmes côtiers, notamment les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer. À l'avenir, le succès des activités de renforcement des capacités nationales qui permettront d'éviter ou d'atténuer la dégradation du littoral, d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies d'adaptation sera fortement tributaire de l'élaboration et de la mise en œuvre d'approches de GIZC adaptées au contexte océanique.



Les principales réalisations de 1999

- Mise en place dans les locaux du Secrétariat du PROE du bureau sous-régional de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pour le Pacifique occidental.
- Renforcement des dispositions visant à appuyer l'action des directeurs des Services météorologiques nationaux de la région et la mise en œuvre d'un Plan d'action stratégique décennal pour le développement de la météorologie dans le Pacifique (2000-2009).
- Transfert à l'Université du Pacifique Sud du programme de formation sur les méthodologies d'évaluation de la vulnérabilité et les options d'adaptation aux changements climatiques et à l'élévation du niveau de la mer, destiné aux pays insulaires océaniques.
- Fin de l'inventaire des gaz à effet de serre ; analyse des mesures d'atténuation ; évaluation de la vulnérabilité et des options d'adaptation en matière de changements climatiques ; et préparation, pour le compte des nations océaniques, des communications nationales initiales requises par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
- Appui renforcé aux pays insulaires océaniques dans le cadre des négociations relatives à la Convention-cadre sur les changements climatiques.
- Poursuite des activités de soutien engagées à l'intention des pays insulaires océaniques en collaboration avec le programme de mesure du rayonnement atmosphérique (ARM) conduit par le ministère américain de l'Énergie.
- Établissement de liens plus étroits et plus transparents avec la National Tidal Facility au titre du projet de surveillance du climat et de l'élévation du niveau de la mer dans le Pacifique Sud.
- Élaboration de supports pédagogiques sur le climat et inscription des questions relatives au climat aux programmes scolaires enseignés dans la région.

Activités régionales



En haut : Cette représentation artistique des changements climatiques vue depuis une perspective océanique est l'œuvre du PICCAP

Au milieu : Gerald Miles a représenté le PROE à l'occasion d'une visite à la National Tidal Facility (Australie du Sud)

En bas : La combustion du bois de chauffe est une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre

Aide à la participation de fonctionnaires nationaux désignés à un cours de formation organisé à la National Tidal Facility, Flinders University, Australie du Sud

La formation dispensée a porté notamment sur l'interprétation et l'analyse, aux fins de l'élaboration des politiques nationales, de données sur l'élévation du niveau de la mer et la variabilité climatique recueillies dans les pays membres du Forum des Îles du Pacifique. Ont pris part à ce cours des participants des pays suivants : Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

Atelier de formation sur la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques

Financé par le PICCAP et organisé à l'USP Suva, cet atelier a réuni des représentants des Îles Cook, des États fédérés de Micronésie, de Fidji, de Kiribati, des Îles Marshall, de Nauru, de Niue, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Samoa, des Îles Salomon, de Tonga, de Tuvalu et de Vanuatu.

Synthèse de la situation régionale en matière de vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques et de gaz à effet de serre

Les pays participants (Îles Cook, Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tuvalu et Vanuatu) ont collecté des données et établi des rapports nationaux aux fins de cet exercice de synthèse.

Analyse régionale des mesures d'atténuation des effets des changements climatiques

Les Îles Cook, les États fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, les Îles Marshall, Nauru, Niue, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Tonga, Tuvalu et Vanuatu ont pris part au titre du PICCAP à une évaluation des mesures à prendre en vue d'atténuer les effets des changements climatiques. Ces mêmes pays ont par la suite participé à une réunion régionale durant laquelle ils ont approuvé les conclusions de cet exercice.

Coordination de la réunion régionale et de l'atelier de formation sur le modèle d'évaluation de l'impact des changements climatiques dans les îles du Pacifique (PACCLIM)

La Banque mondiale et le Réseau Asie-Pacifique (APN) ont financé, par le biais du PICCAP, l'atelier PACCLIM tenu à Auckland (Nouvelle-Zélande) auquel ont participé les représentants des pays suivants : Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Niue, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

Aide à la participation de représentants océaniques à la cinquième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

Le PICCAP a coordonné le financement de la participation des pays suivants à la Conférence des Parties : Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tonga et Tuvalu.

Coordination des réunions sur les informations et les prévisions climatiques et les services climatologiques et de la sixième conférence régionale des directeurs des Services météorologiques des pays membres du PROE

Ces deux manifestations se sont tenues à Tahiti (Polynésie française). Y ont pris part les représentants des pays suivants : Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Fidji, Polynésie française, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Niue, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Samoa américaines, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

Réunion régionale relative à la préparation des communications nationales requises au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

La réunion a été financée par le biais du PICCAP et a rassemblé les représentants des pays suivants : Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Samoa, Tuvalu et Vanuatu. Les délégués de Niue et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont également pu y prendre part grâce aux financements de leurs gouvernements respectifs.



Mise en place au PROE et à la National Tidal Facility d'un site web d'information sur les changements climatiques

Le site web a été constitué à partir d'informations sur les changements climatiques, la variabilité du climat et l'élévation du niveau de la mer recueillies dans les pays suivants : États fédérés de Micronésie, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Îles Mariannes du Nord, Samoa, Samoa américaines, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu et Wallis et Futuna ; on y trouve également des renseignements sur les activités entreprises en ce domaine dans la région.

Activités nationales



Samoa américaines

- Soutien technique en vue de la Semaine de sensibilisation aux catastrophes naturelles par le biais du programme Météorologie du PROE.

Îles Cook

- Mesures quotidiennes du niveau de la mer.
- Mise en œuvre, par le biais du PICCAP, des activités requises aux termes de la Convention-cadre sur les changements climatiques : inventaire des gaz à effet de serre ; évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques et des mesures d'adaptation envisageables en la matière ; communications nationales soumises au Secrétariat de la Convention ; plan de travail et cadre applicables aux stratégies nationales de mise en œuvre de la Convention.

États fédérés de Micronésie

- Première station marégraphe installée par la National Tidal Facility dans le but de mesurer l'évolution du niveau de la mer.
- Mise en œuvre, par le biais du PICCAP, des activités requises aux termes de la Convention-cadre sur les changements climatiques : inventaire des gaz à effet de serre ; évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques et des mesures d'adaptation envisageables en la matière ; communications nationales soumises au Secrétariat de la Convention ; plan de travail et cadre applicables aux stratégies nationales de mise en œuvre de la Convention.

Fidji

- Mesures quotidiennes du niveau de la mer à Lautoka et Suva.
- Mise en œuvre, par le biais du PICCAP, des activités requises aux termes de la Convention-cadre sur les changements climatiques : inventaire des gaz à effet de serre ; évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques et des mesures d'adaptation envisageables en la matière ; communications nationales soumises au Secrétariat de la Convention ; plan de travail et cadre applicables aux stratégies nationales de mise en œuvre de la Convention.

Kiribati

- Mesures quotidiennes du niveau de la mer.
- Mise en œuvre, par le biais du PICCAP, des activités requises aux termes de la Convention-cadre sur les changements climatiques : inventaire des gaz à effet de serre ; évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques et des mesures d'adaptation envisageables en la matière ; communications nationales soumises au Secrétariat de la Convention ; plan de travail et cadre applicables aux stratégies nationales de mise en œuvre de la Convention.

Îles Marshall

- Mesures quotidiennes du niveau de la mer.
- Mise en œuvre, par le biais du PICCAP, des activités requises aux termes de la Convention-cadre sur les changements climatiques : inventaire des gaz à effet de serre ; évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques et des mesures d'adaptation envisageables en la matière ; communications nationales soumises au Secrétariat de la Convention ; plan de travail et cadre applicables aux stratégies nationales de mise en œuvre de la Convention.



En haut : Gerald Miles et M. Scherer, directeur de la National Tidal Facility, répondent aux questions des journalistes du Samoa

Au milieu : Wayne King expose les problèmes majeurs auxquels sont confrontées les nations océaniques en matière de changements climatiques

En bas : Le wharf du port de Nauru, site de l'une des 11 stations marégraphes installées dans la région dans le cadre du projet de surveillance du climat et du niveau de la mer dans le Pacifique Sud



Palau



Niue



Kiribati



Samoa



Îles Marshall

Les petites nations insulaires du Pacifique sont extrêmement vulnérables aux effets du réchauffement planétaire, en particulier l'élévation du niveau de la mer

Nauru

- Programme continu de mesure des changements climatiques et du niveau de la mer au wharf de Nauru. Utilisation, à titre expérimental, et en collaboration avec les enseignants, des modules d'enseignement sur les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer.
- Inspection des activités relevant du projet de mesures du rayonnement atmosphérique (ARM) ; conseils techniques à l'appui des interventions entreprises dans le cadre de la campagne 1999 du projet ARM à Nauru.
- Mise en œuvre, par le biais du PICCAP, des activités requises aux termes de la Convention-cadre sur les changements climatiques : inventaire des gaz à effet de serre ; évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques et des mesures d'adaptation envisageables en la matière ; communications nationales soumises au Secrétariat de la Convention ; plan de travail et cadre applicables aux stratégies nationales de mise en œuvre de la Convention.

Niue

- Rédaction d'un rapport sur les changements climatiques, la gestion des zones côtières et les phénomènes migratoires à Niue, remis par la suite aux autorités nationales.
- Soutien technique et formation dispensés par le biais du PICCAP aux fins de l'inventaire des gaz à effet de serre et des activités d'évaluation des changements climatiques et des mesures d'adaptation envisageables en la matière.

Papouasie-Nouvelle-Guinée

- Mesures quotidiennes du niveau de la mer ; utilisation, à titre expérimental, et en collaboration avec les enseignants, des modules d'enseignement sur les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer.
- Visite du projet ARM et évaluation du service national de la météorologie ; réunion du comité directeur en vue de l'amélioration et de l'évaluation du système d'alerte cyclonique de l'Union européenne.
- Soutien technique et formation dispensés par le biais du PICCAP aux fins de l'inventaire des gaz à effet de serre et des activités d'évaluation des changements climatiques et des mesures d'adaptation envisageables en la matière.

Samoa

- Mesures quotidiennes des changements climatiques et du niveau de la mer au wharf du port d'Apia.
- Mise en œuvre, par le biais du PICCAP, des activités requises aux termes de la Convention-cadre sur les changements climatiques : inventaire des gaz à effet de serre ; évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques et des mesures d'adaptation envisageables en la matière ; communications nationales soumises au Secrétariat de la Convention ; plan de travail et cadre applicables aux stratégies nationales de mise en œuvre de la Convention.

Îles Salomon

- Utilisation, à titre expérimental, et en collaboration avec les enseignants, des modules d'enseignement sur les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer.
- Mise en œuvre, par le biais du PICCAP, des activités requises aux termes de la Convention-cadre sur les changements climatiques : inventaire des gaz à effet de serre ; évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques et des mesures d'adaptation envisageables en la matière ; communications nationales soumises au Secrétariat de la Convention ; plan de travail et cadre applicables aux stratégies nationales de mise en œuvre de la Convention.

Tuvalu

- Mesures quotidiennes des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer au wharf de Funafuti.
- Réalisation et diffusion dans les établissements scolaires de manuels sur les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer.
- Mise en œuvre, par le biais du PICCAP, des activités requises aux termes de la Convention-cadre sur les changements climatiques : inventaire des gaz à effet de serre ; évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques et des mesures d'adaptation envisageables en la matière ; communications nationales soumises au Secrétariat de la Convention ; plan de travail et cadre applicables aux stratégies nationales de mise en œuvre de la Convention.

Vanuatu

- Mesures quotidiennes de l'élévation du niveau de la mer.
- Mise en œuvre, par le biais du PICCAP, des activités requises aux termes de la Convention-cadre sur les changements climatiques ; inventaire des gaz à effet de serre ; évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques et des mesures d'adaptation envisageables en la matière ; communications nationales soumises au Secrétariat de la Convention ; plan de travail et cadre applicables aux stratégies nationales de mise en œuvre de la Convention.



Gestion des déchets, prévention de la pollution et interventions d'urgence



En haut : La gestion des déchets solides est un problème considérable pour les pays insulaires du Pacifique (photo : John Morrison)

En bas : Le programme PACPOL : une solution océanique au problème de la pollution marine

Tous les États et territoires insulaires du Pacifique ont en commun des problèmes d'élimination des déchets et de prévention de la pollution. Ces problèmes sont exacerbés par la croissance démographique, notamment dans les centres urbains, à laquelle s'ajoutent la superficie limitée des terres émergées et les efforts entrepris pour stimuler la croissance économique. L'élimination des déchets solides pose un véritable problème dans les îles de très faible superficie où l'espace et les infrastructures nécessaires font défaut. Même dans les îles plus grandes, le recyclage est rarement rentable et les déchets sont généralement mis en décharge.

Divers effluents liquides polluent les systèmes d'eau douce, les eaux côtières intérieures, les nappes aquifères et les eaux souterraines de la région. L'élimination des eaux usées constitue également une menace pour la santé de l'homme et les pêcheries côtières. La gestion des substances toxiques telles les pesticides, les PCB, les huiles usées et les métaux lourds, leurs mouvements transfrontières, ainsi que la pollution par les navires sont autant de préoccupations pour la région. Le manque de personnel qualifié, la carence en infrastructures et en législations permettant de combattre ces problèmes représentent un obstacle notable au développement durable.

Au cours des cinq dernières années, la région a élaboré un Programme régional pour la prévention de la pollution, la réduction et la gestion des déchets dans le Pacifique Sud, ainsi qu'une Convention sur l'interdiction de l'importation des déchets dangereux et des déchets radioactifs dans les États insulaires du Forum, le contrôle des mouvements transfrontières et la gestion des déchets

dangereux dans la région du Pacifique Sud (Convention de Waigani).

En 1998, les pays membres du PROE ont adopté le Programme pour la prévention de la pollution marine dans le Pacifique (PACPOL), qui a pour objet de limiter et d'atténuer les conséquences des incidents générateurs de pollution marine provoqués par les navires. D'importants progrès ont été réalisés au titre des chapitres 17 à 22 du programme Action 21, et la communauté internationale a adopté le Programme d'action mondial du PNUÉ pour la protection de l'environnement marin contre la pollution d'origine tellurique. Conformément à ces programmes d'action, et afin d'améliorer les capacités régionales de gestion des déchets, de prévenir la pollution et de renforcer les moyens d'intervention d'urgence en cas d'incidents générateurs de pollution, il conviendra de veiller à l'intégration de toutes les activités de lutte contre la pollution, qu'elles soient entreprises à terre, en milieu aquatique, en zone côtière ou en mer. Il importera à cet égard de recourir à des méthodes de gestion intégrée des zones côtières (GIZC), de recueillir des données afin de mieux comprendre le flux de déchets, de lancer des campagnes d'éducation et de sensibilisation aux déchets et de démontrer la viabilité des scénarios envisagés en matière de prévention de la pollution.

Les principales réalisations de 1999

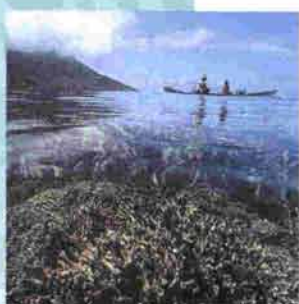
- Réalisation d'inventaires des polluants organiques persistants (POP) dans 13 pays insulaires océaniques.
- Préparation d'un document sur la position de la région en vue de la troisième session du comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant aux fins de l'application de mesures internationales concernant certains polluants organiques persistants.
- Adoption du programme de travail du projet régional océanique sur les solutions de sensibilisation et l'éducation en matière de déchets (WASTE), financé par l'Union européenne et visant la réduction et la gestion des déchets solides.
- Mise en œuvre du Programme pour la prévention de la pollution marine dans le Pacifique (PACPOL) ; réalisation et diffusion de supports éducatifs et formulation d'un modèle de législation sur la pollution marine.
- Élaboration du Plan régional d'intervention en cas de déversements en mer (PACPLAN) ; formation des agents des services nationaux à l'utilisation du Plan.
- Publication des Principes directeurs applicables à la planification de la gestion des déchets solides des municipalités des petits États insulaires en développement du Pacifique.
- Réalisation d'études de caractérisation des déchets dans huit pays insulaires du Pacifique membres des ACP dans le cadre du programme WASTE financé par l'UE.
- Élaboration de la version finale du Programme d'action régional visant la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la protection de l'environnement marin contre la pollution d'origine tellurique.

Activités régionales



Atelier sur l'élaboration de stratégies de gestion des déchets dangereux dans les pays insulaires océaniques

Cet atelier a marqué le point de départ du volet principal du projet relatif à l'élaboration de stratégies de gestion des déchets dangereux dans les pays insulaires océaniques, qui bénéficie du financement de l'Agence néo-zélandaise de coopération (NZODA). Ce dernier porte sur la mise en œuvre dans l'ensemble de la région d'activités visant spécifiquement la gestion des déchets dangereux. Des représentants des Îles Cook, de Fidji, de Kiribati, des Îles Marshall, de Nauru, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Samoa, des Samoa américaines, des Îles Salomon, des Tonga, de Tuvalu et de Vanuatu y ont participé.



Atelier sur le Programme d'action mondial pour la protection de l'environnement marin

Cet atelier avait pour but de préparer un Programme d'action régional pour la mise en œuvre du Programme d'action mondial et a rassemblé des délégués des Îles Cook, de Kiribati, des Îles Marshall, de Nauru, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Samoa, des Samoa américaines, des Îles Salomon, des Tonga, de Tuvalu et de Vanuatu. Un projet de programme d'action a été établi, puis diffusé auprès de l'ensemble des pays participants pour observations. Ce document, de même qu'un rapport de synthèse intitulé *Overview on Land Based Pollutant Sources and Activities Affecting the Marine Coastal and Freshwater Environment in the Pacific Islands Region* (Aperçu des sources de pollution d'origine tellurique et des activités terrestres affectant le milieu littoral et les ressources en eau douce du Pacifique insulaire), seront publiés au cours du second semestre 2000.



Deuxième atelier annuel sur le PACPOL

L'atelier répondait à deux principaux objectifs : dispenser aux participants une formation aux interventions d'urgence en cas d'incident générateur de pollution marine ; et dresser un premier bilan de la mise en œuvre du PACPOL. Au terme de leurs travaux, les participants ont convenu par consensus d'axer à l'avenir les efforts de formation sur les mesures de gestion et les procédures administratives et réglementaires à observer en cas de pollution par les hydrocarbures.

Le processus de mise en œuvre du PACPOL s'accélère progressivement. Les Îles Cook ont été le premier pays de la région à adopter une législation sur la pollution marine. Un grand nombre de pays sont aujourd'hui sur le point de se doter de législations inspirées du modèle de législation PACPOL. Le Plan régional d'intervention en cas de déversements en mer (PACPLAN) a également été appliqué à titre expérimental et selon les premières indications, aucune modification majeure ne semble s'imposer à ce stade. Le Plan sera donc présenté officiellement, dans sa forme actuelle, à la onzième Conférence du PROE qui se tiendra à Guam en octobre 2000. Ont assisté à cet atelier des représentants des Îles Cook, des États fédérés de Micronésie, de Fidji, de Polynésie française, de Kiribati, des Îles Marshall, de Nauru, de Nouvelle-Calédonie, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Samoa, des Samoa américaines, des Îles Salomon, des Tonga, de Tuvalu, de Vanuatu et de Wallis et Futuna.

En haut et en bas : déchets et pollution sont désormais une réalité dans le Pacifique

Au milieu : Une parfaite illustration du patrimoine naturel que les nations océaniques s'efforcent de préserver par le biais du PROE, au bénéfice des générations actuelles et futures

Principes directeurs PROE/PNUE applicables à la planification de la gestion des déchets solides des municipalités des petits États insulaires en développement du Pacifique

Il s'agit d'une série de principes directeurs élaborés par le PROE et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) dans le but d'aider les petits États insulaires en développement à formuler et mettre en œuvre leurs propres plans de gestion des déchets solides. Ces principes tiennent compte de divers aspects de la gestion des déchets solides communs à l'ensemble des petits États insulaires et indiquent la marche à suivre préconisée en la matière. Ils s'accompagnent par ailleurs de documents de référence que les pays intéressés pourront consulter afin de concevoir leurs propres plans d'action pour la gestion des déchets solides.

Réalisation d'études de caractérisation des déchets solides et élaboration des versions définitives de plans de gestion destinés aux pays insulaires océaniques membres des ACP

L'absence de données cohérentes sur les volumes et la composition des flux de déchets solides est un des facteurs qui expliquent les résultats médiocres obtenus à ce jour dans la région dans le domaine de la gestion des déchets. Il importe par conséquent que les pays insulaires océaniques se dotent de bases de données fiables avant de pouvoir envisager de définir des objectifs réalistes en matière de



réduction, de récupération ou de recyclage des déchets et d'évaluer les retombées de leurs efforts. L'évaluation du flux de déchets à intervalles réguliers, par exemple tous les trois ans, permettrait aux planificateurs de suivre de plus près le déroulement des activités axées sur la réduction du volume des déchets au niveau des municipalités ou des îles de la région et d'en assurer la bonne gestion. Si la constitution d'une base de données ne suffit pas en soi pour garantir une gestion adaptée du flux de déchets, il n'en reste pas moins que la gestion et la surveillance des volumes de déchets solides sont virtuellement inconcevables en l'absence de données de référence fiables et précises.

Plans de gestion des déchets solides

Les plans contiennent les informations sur les aspects suivants : résultats des études d'évaluation et de caractérisation des flux de déchets solides ; analyse des pratiques, méthodes et réglementations utilisées à l'heure actuelle en vue de l'élimination des déchets solides ; évaluation des systèmes existants de gestion des déchets et analyse des marchés des matériaux recyclables ; évaluation de systèmes intégrés de substitution applicables à la gestion des déchets solides ; et directives relatives à l'élaboration de barèmes de tarification en vue du financement des activités de gestion des déchets.

Un plan de gestion des déchets solides a été réalisé, en collaboration étroite avec l'ensemble des parties intéressées, pour chacun des huit pays bénéficiaires. Au terme de chacune des missions d'évaluation réalisées dans les États participants, le coordonnateur du projet et les consultants ont présenté aux autorités nationales et aux parties prenantes les conclusions de leurs rapports.

Tous les pays associés au projet ont approuvé les conclusions des études de caractérisation et les plans de gestion qui leur étaient proposés.



Activités nationales



Samoa américaines

- Un atelier a été organisé en vue de l'élaboration de stratégies de gestion des déchets dangereux dans les pays insulaires océaniques : un plan d'action pour la protection du milieu marin des activités menées à terre a en outre été dressé à cette occasion. Les Samoa américaines ont par ailleurs accueilli la réunion de l'Équipe régionale d'intervention d'urgence États-Unis/Océanie (USORRT).

États Fédérés de Micronésie

- Un bilan de la pollution marine a été entrepris au profit de Semo-Micronesia Pty. Ltd., la société qui exploite le bassin de radoub du port d'Okat, à Kosrae. Un atelier relatif à la gestion des BPC et des huiles usagées a été présenté. Le projet "Gestion des polluants organiques persistants dans les pays insulaires océaniques" a donné lieu à une visite de suivi qui a notamment permis le reconditionnement de deux importantes piles de stockage de produits chimiques périmés ou excédentaires.

Fidji

- Le programme WASTE finançait à Fidji un projet national sur les déchets solides, intitulé SWEAP, qui visait à la sensibilisation et à l'éducation du grand public. Une subvention a été accordée au Réseau océanique d'information sur l'environnement (PEIN) pour la tenue d'un atelier visant à sensibiliser le grand public aux problèmes écologiques et à former les journalistes de la région à la rédaction d'articles sur l'environnement. La formation a été axée sur la gestion des déchets solides.

Nauru

- Un atelier d'une journée sur la gestion des huiles usagées a été présenté. Il a donné lieu à la constitution d'un comité local chargé de faire enquête et de dresser des programmes de gestion adaptés des huiles de rebut.



Rapport et affiches destinés à promouvoir les messages et les efforts de protection environnementale

Papouasie-Nouvelle-Guinée

- Le programme WASTE a également financé en Papouasie-Nouvelle-Guinée un projet national sur les déchets solides, appelé SWEAP, qui visait à la sensibilisation et à l'éducation du grand public.

Samoa

- Une subvention a été accordée pour la tenue de l'atelier du PEIN qui visait à sensibiliser le grand public aux problèmes écologiques et à former les journalistes de la région à la rédaction d'articles sur l'environnement. La formation a été axée sur la gestion des déchets solides.

Îles Salomon

- Une visite de suivi a été entreprise au titre du projet "Gestion des polluants organiques persistants dans les pays insulaires océaniques" afin d'examiner les mesures correctives mises en place dans deux entrepôts de pesticides.
- L'étude de caractérisation des déchets solides a été achevée.
- Le programme WASTE a également financé aux Îles Salomon un projet national sur les déchets solides, appelé SWEAP, qui visait à la sensibilisation et à l'éducation du grand public.

Tonga

- Une mission a été entreprise dans le pays en vue de la mise en œuvre du programme WASTE.
- Une subvention a été accordée pour la tenue de l'atelier du PEIN qui visait à sensibiliser le grand public aux problèmes écologiques et à former les journalistes de la région à la rédaction d'articles sur l'environnement. La formation a été axée sur la gestion des déchets solides.
- L'étude de caractérisation des déchets solides a été achevée.

Tuvalu

- Une mission a été entreprise dans le pays en vue de la mise en œuvre du programme WASTE.
- L'étude de caractérisation des déchets solides a été achevée.

Vanuatu

- Le projet SWEAP a débuté à Vanuatu. Il s'appuie sur la radio et le théâtre pour éduquer le grand public et le sensibiliser au problème des déchets solides. Le projet a été mis en œuvre par la municipalité de Port-Vila et coordonné par le service de l'environnement.
- L'étude de caractérisation des déchets solides a été achevée.
- Les projets qui se poursuivront en 2000 permettront de définir des méthodologies d'éducation et de sensibilisation au problème des déchets, de conscientiser les groupes cible et de favoriser à Port-Vila la minimisation, le réemploi et le recyclage des déchets.
- Le projet intitulé "Consultations en vue de la minimisation et de la gestion des déchets à Vanuatu" dont la Fondation du Pacifique Sud – Vanuatu (FSP) est maître-d'œuvre a pour objectifs de : i) constituer un forum de haut niveau pour l'étude des priorités d'une stratégie de prévention, de minimisation, de réemploi et de recyclage des déchets et pour la définition d'un plan d'action prévoyant des procédures d'information et de rapport ; ii) renforcer les capacités des participants en caractérisant leurs habitudes de consommation dans le but de les modifier et en évitant l'importation de produits dangereux ou générateurs d'un fort volume de déchets, et iii) aider les participants (les dirigeants) à actualiser leurs connaissances en matière de minimisation, de réemploi et de recyclage des déchets.



En haut : La gestion des déchets solides pose les mêmes problèmes dans tout le Pacifique

Au milieu : Un pas dans la bonne direction : Former les journalistes pour qu'ils rendent compte des problèmes écologiques, comme à l'occasion de cet atelier organisé aux Îles Marshall et financé par l'UNESCO

En bas : Le mode de vie et l'environnement que nous tentons de protéger ou de développer durablement

Gestion de l'environnement, planification et renforcement des institutions



L'intégration de la planification et de la gestion environnementales au processus de développement est une condition essentielle à la croissance économique à long terme du Pacifique. Cette intégration doit s'opérer aux plans macroéconomique, sectoriel et communautaire.

Les stratégies nationales pour la gestion de l'environnement (SNAGE) dressées au milieu des années 1990 au profit de treize pays insulaires océaniques ont permis de définir les priorités du renforcement des institutions ainsi que les modalités de la planification et de la gestion environnementales, tant dans le service public que dans le secteur privé.

Au nombre de ces priorités figurent la formation du personnel, l'élaboration et la diffusion d'outils et de techniques permettant la prise de décisions écologiquement rationnelles, la constitution d'un cadre juridique répondant aux besoins nationaux mais néanmoins conforme aux instruments internationaux relatifs à l'environnement ainsi qu'un soutien permanent aux pays et territoires insulaires visant à la définition de positions régionales et à la satisfaction de leurs obligations au titre des instruments régionaux ou internationaux.

En 1998 a été lancé le projet "Renforcement des capacités de gestion environnementale dans le Pacifique" (CBEMP) qui avait pour but d'aider douze pays insulaires océaniques à satisfaire

certains de ces besoins. Il s'agissait notamment de renforcer les capacités des institutions publiques et des communautés des pays de la région pour permettre l'avènement d'un développement durable fondé sur l'intégration des pratiques tant traditionnelles que modernes de gestion de l'environnement.

La dynamique des populations déterminant dans une large mesure la nature et l'ampleur des impacts sur l'environnement, il est indispensable de renforcer les capacités nationales et régionales d'évaluation de l'environnement et d'intégrer, à tous les niveaux, les considérations écologiques et démographiques. Il convenait ainsi de mettre en place un système d'élaboration de rapports sur l'état de l'environnement, intégré au réseau mondial créé à cette même fin, en s'appuyant sur des actions ciblées de formation, des études de cas spécifiques et une base de données environnementales. Il y a lieu en outre de définir un ensemble cohérent d'indicateurs destinés aux grands décideurs et adaptés aux outils de planification utilisés par les ministères du budget et des finances pour axer leur planification sur le développement durable.

Le secrétariat est quant à lui encouragé à renforcer ses capacités en matière de télédétection et de systèmes d'information géographique dans l'optique de faciliter la présentation des rapports sur l'état de l'environnement.



En haut : Danse traditionnelle à Vanuatu

Au milieu : Un marché aux légumes au Samoa

En bas : Des bénévoles du Peace Corps et leurs collègues océaniques en plein travail avec les éducateurs environnementaux

Les principales réalisations de 1999

- Détachement d'un agent du PROE au sein de la mission du Samoa auprès des Nations Unies, à New-York.
- Suivi et évaluation des capacités d'évaluation de l'état de l'environnement dans la région.
- Conclusion d'un accord entre les ministres du commerce en vue du lancement d'un grand programme de travail sur les relations entre commerce et environnement.
- Achèvement et diffusion des "Perspectives de l'environnement océanique".
- Prestation de conseils et d'informations et participation à la Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les petits États insulaires en développement, à New-York ; présentation des activités du PROE dans le cadre de l'exposition du CORP organisée à New-York au moment de la 22ème session.
- Rédaction d'un modèle de législation sur la pollution marine au profit des pays insulaires océaniques.
- Dans le cadre de son projet de renforcement des capacités de gestion environnementale (CBEMP), le PROE a officialisé un partenariat avec le Peace Corps américain afin de promouvoir la gestion des ressources naturelles. Il s'agit là du premier partenariat passé par le Peace Corps avec une organisation régionale océanique.

Activités régionales



Atelier régional de formation du projet "Renforcement des capacités de gestion environnementale dans le Pacifique" (CBEMP)

Cet atelier d'une durée de trois semaines a permis la formation de bénévoles du Peace Corps ainsi que de participants nationaux des États Fédérés de Micronésie, de Fidji, de Kiribati, du Samoa, des Tonga et de Tuvalu.

Conseil et soutien aux pays insulaires océaniques en matière de législation environnementale

Le Secrétariat a participé à l'élaboration du projet régional de modèle législatif sur la pollution marine. Pour les nations du Pacifique, ce projet de texte atteste d'une démarche et d'un effort majeurs destinés à protéger leur environnement côtier et marin. Elles seront ainsi bien mieux armées pour se protéger et se défendre des périls associés à la pollution marine.

En collaboration avec le Secrétariat de la Convention de Bâle, une évaluation des capacités et des besoins du Secrétariat a été effectuée pour permettre au PROE d'assumer le Secrétariat de la Convention de Waigani.

Un document d'information relatif au Protocole sur la sécurité biologique a été préparé au profit des délégués océaniques à la première Conférence extraordinaire (reprise de la session) des Parties à la Convention sur la diversité biologique.



Présentation de la position océanique lors des manifestations internationales

Un exposé intitulé Les enjeux de la protection environnementale au nouveau millénaire : Une perspective océanique a été présenté à la Conférence des juristes du Pacifique.

Un autre exposé a été présenté lors d'un atelier sur la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer qui traitait des questions de délimitation des frontières, de recherche scientifique sur les zones marines et d'élaboration d'une politique pour l'océan Pacifique. On y a notamment évoqué les liens entre la Convention de Nouméa et la Convention du droit de la mer.



Activités nationales

En haut : Nombre des valeurs traditionnelles océaniques sont fondées sur la chrétienté

Au milieu : La vie quotidienne est constamment tributaire du milieu et des ressources naturelles (Photo de Paddy Ryan)

En bas : Le Centre d'accueil de la zone de conservation de Uta-Walung s'inspire des maisons traditionnelles de Kosrae. Voilà plus d'un siècle qu'aucune habitation de ce type n'avait été construite

Îles Cook

- Une aide a été apportée au service de l'environnement des Îles Cook pour l'acquisition d'ordinateurs.
- Des informations et des conseils ont été fournis au délégué des Îles Cook en vue de sa participation à la cinquième réunion du groupe de travail ad hoc relatif au protocole sur la sécurité biologique.

États Fédérés de Micronésie

- Un atelier de formation a été organisé au titre du CBEMP au profit d'agents de la fonction publique et des ONG. Il portait principalement sur les techniques d'enquête et la collecte d'informations sur les savoirs traditionnels utilisés dans le cadre d'ouvrages à vocation pédagogique.
- Des informations et des conseils ont été fournis au délégué des États Fédérés de Micronésie en vue de sa participation à la cinquième réunion du groupe de travail ad hoc relatif au protocole sur la sécurité biologique.
- On a financé la participation des États Fédérés de Micronésie à un atelier de l'UNITAR sur l'application de lois de gestion des substances chimiques dans les pays en développement, dans le respect des instruments multilatéraux en vigueur dans ce domaine. Quelques mois plus tard a été organisé un atelier régional sur les déchets dangereux portant spécifiquement sur les besoins des petits États insulaires en développement.

Fidji

- Un atelier de formation a été organisé au titre du CBEMP au profit d'agents de la fonction publique et des ONG. Il portait principalement sur les techniques d'enquête et la collecte d'informations sur les savoirs traditionnels utilisés dans le cadre d'ouvrages à vocation pédagogique.

- Des informations et des conseils ont été fournis au délégué de Fidji en vue de sa participation à la cinquième réunion du groupe de travail ad hoc relatif au protocole sur la sécurité biologique.

Kiribati

- Un atelier de formation a été organisé au titre du CBEMP au profit d'agents de la fonction publique et des ONG. Il portait principalement sur les techniques d'enquête et la collecte d'informations sur les savoirs traditionnels. Ces informations seront utilisées pour l'élaboration d'ouvrages à vocation pédagogique.
- Des informations et des conseils ont été fournis au délégué de Kiribati en vue de sa participation à la cinquième réunion du groupe de travail ad hoc relatif au protocole sur la sécurité biologique.

Îles Marshall

- On a constitué la base de données sur l'état de l'environnement.

Niue

- Un atelier de formation a été organisé au titre du CBEMP au profit d'agents de la fonction publique et des ONG. Il portait principalement sur les techniques d'enquête et la collecte d'informations sur les savoirs traditionnels. Les informations collectées lors des enquêtes et recensements seront utilisées pour l'élaboration d'ouvrages à vocation pédagogique. Une visite de suivi a été effectuée au titre de la communication de rapports sur l'état de l'environnement. Enfin, le service juridique du PROE a entrepris une étude détaillée du projet de loi environnementale du pays.



Samoa

- Au titre du CBEMP, on a entrepris une recherche sur les savoirs traditionnels dans la littérature locale. Une enquête communautaire a été réalisée dans le but de réunir des informations sur les connaissances traditionnelles en matière de gestion des ressources marines. Ces informations seront utilisées pour l'élaboration d'ouvrages à vocation pédagogique.
- Des informations et des conseils ont été fournis au délégué du Samoa en vue de sa participation à la cinquième réunion du groupe de travail ad hoc relatif au protocole sur la sécurité biologique.

Îles Salomon

- Des informations et des conseils ont été fournis au délégué des Îles Salomon en vue de sa participation à la cinquième réunion du groupe de travail ad hoc relatif au protocole sur la sécurité biologique.



Tonga

- Une enquête communautaire a été entreprise au titre du CBEMP dans le but de déterminer le potentiel rémunérateur d'activités touristiques durables sur Ha'apai et Vava'u. Par la suite, divers ateliers ont été organisés pour promouvoir la protection du milieu naturel auprès de la population afin de garantir la pérennité des activités d'écotourisme.

Tuvalu

- Un atelier de formation a été organisé au titre du CBEMP. Il visait l'amélioration des compétences en matière de collecte des savoirs traditionnels relatifs à l'exploitation et à la gestion des ressources marines.

Vanuatu

- Au titre du CBEMP, les connaissances traditionnelles relatives à la forêt et aux arbres ont été collectées et colligées dans une base de données. Ces informations seront utilisées pour l'élaboration de matériels pédagogiques et pour promouvoir une prise de conscience des décideurs, tant au niveau communautaire qu'à l'échelle du gouvernement.

En haut : Danseurs vanuatuans

En bas : Des sculpteurs samoans à l'œuvre

Éducation, information et formation en matière d'environnement



En haut : Aux Îles Salomon, une réunion de villageois en quête de solutions pour reconstituer leurs précieuses ressources marines (Photo : WWF)

En bas : Formation des journalistes à la présentation de l'information environnementale

On constate dans l'ensemble de la région une prise de conscience croissante de l'importance que revêtent l'information technologique, l'éducation, la formation et la sensibilisation aux questions environnementales. Il s'agit là d'éléments intrinsèques de soutien de l'ensemble des programmes du PROE. Les enfants d'aujourd'hui étant appelés à devenir les responsables futurs de l'environnement océanien, les interventions en la matière demeureront principalement axées sur les systèmes d'éducation nationale où l'on favorisera l'élaboration de programmes d'enseignement et la formation des enseignants. Pour donner les retombées les plus positives aux actions d'éducation, de sensibilisation et de formation, on s'attachera à consolider les partenariats avec les églises, les groupes de femmes et de jeunes qui permettront de mieux diffuser l'information environnementale dans les communautés villageoises. Les stages de formation et les détachements à l'étranger que propose le PROE renforcent les compétences des agents des services nationaux de l'environnement en les

confrontant directement aux actions de gestion environnementale menées au sein du Secrétariat. Le recours aux organes de grande information (presse écrite, radio et télévision) prendra une importance croissante et l'on s'efforcera de réunir davantage de ressources pour publier des matériels didactiques dans les langues locales.

La sensibilisation des décideurs de la fonction publique comme du secteur privé constitue elle aussi un volet important de ce programme ; on cherche à optimiser les actions engagées à cette fin par une présentation et une interprétation améliorées de l'information technique ainsi que par une plus large diffusion, à la fois par le biais de l'Internet et par un renforcement des capacités de diffusion de l'information des services nationaux de l'environnement, des autres organes publics et des ONG des pays membres. C'est au titre de ce programme que sont fournies les prestations d'aide spécialisée requise aux fins des fonctions d'éducation, de formation et de documentation des autres programmes du PROE.

Les principales réalisations de 1999

- Élaboration de matériels pédagogiques pour Vanuatu et les Îles Marshall ainsi que de supports d'enseignement à usage régional sur les questions démographiques et les ressources en eau.
- Tenue d'ateliers sur la couverture médiatique des questions environnementales dans cinq pays (Îles Cook, Fidji, Îles Marshall, Samoa et Tonga) avec l'aide de l'UNESCO.
- Renforcement de la prise de conscience des problèmes écologiques du Pacifique, aux plans international, régional et local, grâce à la publication soutenue de communiqués de presse, de livres et d'articles de fond.
- Conception et réalisation de la marque stylisée des publications du PROE.
- Mise à jour intégrale de la base de données environnementales de l'Université du Pacifique Sud à Alafua (Samoa).
- Constitution de la base de données environnementales des Samoa américaines et formation élémentaire des agents du Service des ressources marines et sauvages à l'utilisation du logiciel Inmagic Plus pour le catalogage, la saisie, la recherche et la diffusion d'informations.
- Coordination de l'atelier national sur l'échange d'informations environnementales organisé à Vanuatu avec la collaboration du coordonnateur du SIRMIP (Service d'information sur les ressources de la mer des îles du Pacifique). L'atelier avait pour thème l'utilisation des logiciels Inmagic Plus et WinISIS pour l'accès aux données environnementales disponibles aux niveaux national, régional et international.
- Mise en conformité des équipements d'information et de la base de données interne de l'organisation en vue du passage à l'an 2000.
- Étude des besoins du PROE en matière de gestion de l'information.
- Accueil de deux stagiaires (l'un des Îles Salomon et l'autre de Niue) en poste auprès du Secrétariat pour deux mois de stage sur les technologies de l'information.
- Achèvement du recensement des besoins de formation environnementale dans huit pays et territoires (Samoa américaines, Îles Cook, Fidji, Polynésie française, Guam, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tonga et Vanuatu).

Activités régionales



En haut : Des bénévoles du Peace Corps et leurs homologues locaux à l'atelier du CBEMP

Au milieu : Un atelier de formation à Vanuatu : Le PCBPS a opéré pour les travaux pratiques

En bas : Les participants à l'atelier de formation du PEIN en quête d'informations sur leur environnement

Atelier sous-régional sur l'enseignement des questions environnementales, organisé aux Tonga au profit des enseignants du primaire

Les participants ont pu se familiariser avec les plus récentes méthodes d'enseignement des questions environnementales à l'école primaire ainsi qu'avec les différents aspects de l'organisation de programmes nationaux de formation. Ce stage a réuni des enseignants des Îles Cook, de Kiribati, de Niue, de Nauru, de Tuvalu et des Tonga.

Coordination de la formation et participation à la conduite des ateliers du PROE

Une aide a été apportée à la coordination et à la conduite de l'atelier de soutien organisé par le PCBPS au profit des agents de conservation et des comités de coordination des zones de conservation. Le rapport du recensement régional des besoins de formation à la gestion environnementale tient compte des retombées de ces ateliers et de l'évaluation préliminaire des besoins de formation dans les zones de conservation.

Une aide a en outre été apportée à la coordination et à la conduite de l'atelier de renforcement des capacités de gestion environnementale dans le Pacifique (CBEMP) qui s'est tenu de septembre à octobre à Apia (Samoa). À cette occasion, les bénévoles du Peace Corps et leurs homologues locaux ont pu se familiariser avec les techniques de conduite et de gestion de réunions ; diverses méthodes conformes au respect des cultures locales ont en outre été enseignées aux bénévoles aux fins de leurs activités et de leurs recherches sur les connaissances traditionnelles dans leurs divers pays d'intervention.

Atelier sur les techniques d'animation destiné aux coordonnateurs du Programme d'assistance aux îles du Pacifique en matière de changements climatiques (PICCAP)

On a organisé et conduit un atelier de formation aux techniques d'animation au profit des coordonnateurs du PICCAP dans dix pays insulaires océaniques. Cet atelier avait principalement pour objectif de préparer les coordonnateurs à assumer un rôle prépondérant lors de la Conférence régionale océanique sur les changements climatiques, la variabilité climatique et l'élévation du niveau de la mer tenue aux Îles Cook en avril 2000.

Activités nationales



Samoa américaines

- Une aide financière a été fournie pour permettre la participation d'un agent du Service des ressources marines et sauvages à l'atelier du Réseau océanique d'information sur l'environnement (PEIN) qui s'est tenu à Apia (Samoa).
- On a procédé à une évaluation technique des données sur les ressources environnementales collectées par le Service des ressources marines et sauvages, puis à la constitution de sa base de données.
- Une aide a été fournie pour la constitution de réseaux d'information.
- Le recensement des besoins de formation à la gestion environnementale a été entrepris avec le concours du correspondant local du PROE. Il a donné lieu à plusieurs réunions et entretiens avec une large gamme de représentants des services publics et des ONG spécialisées dans la protection environnementale ainsi qu'avec des prestataires locaux de formation.

Îles Cook

- On a assuré la coordination de l'atelier du PEIN organisé grâce à une subvention de l'UNESCO au profit d'agents de la fonction publique, des ONG et des organes de grande information. Cet atelier visait à enseigner aux participants diverses techniques et compétences permettant de mieux couvrir les questions environnementales et d'élaborer des matériels didactiques destinés à sensibiliser les groupes cibles aux problèmes environnementaux des Îles Cook.



En haut : Le stand d'exposition publique du PROE monté dans le cadre du Programme de sensibilisation aux catastrophes naturelles conjointement organisé par le PROE et le gouvernement du Samoa.

En bas : Le personnel du PROE et les représentants de l'Université de Newcastle (Australie) en quête d'aspects de la protection environnementale se prêtant à une collaboration entre les deux institutions.

- Par le biais du Centre de documentation du PROE, Mme Apiti Pakitooa a pu prendre part à l'atelier national sur l'échange de l'information organisé à Vanuatu par le PROE et le Service d'information sur les ressources de la mer des îles du Pacifique (SIRMIP). Elle a ainsi pu améliorer sa connaissance du logiciel Inmagic Plus et réaffirmer l'intérêt qu'ont les Îles Cook à participer au réseau des bases de données sur l'environnement.
- Le recensement des besoins de formation à la gestion environnementale a été entrepris avec le concours du correspondant local du PROE. Il a donné lieu à plusieurs réunions et entretiens avec une large gamme de représentants des services publics et des ONG spécialisées dans la protection environnementale ainsi qu'avec des prestataires locaux de formation.

États Fédérés de Micronésie

- Une aide a été apportée en vue du détachement de trois volontaires du service australien de bénévolat auprès des services de l'environnement de Yap, Kosrae et Pohnpei.
- Le Centre de documentation du PROE a répondu à des demandes d'informations par le biais du Réseau océanien d'information sur l'environnement.

Fidji

- On a assuré la coordination de l'atelier du PEIN organisé grâce à une subvention de l'UNESCO au profit d'agents de la fonction publique, des ONG et des organes de grande information. Cet atelier visait à enseigner aux participants diverses techniques et compétences permettant de mieux couvrir les questions environnementales et d'élaborer des matériels didactiques destinés à sensibiliser les groupes cibles aux problèmes environnementaux de Fidji.
- Une mission de suivi et d'évaluation a été entreprise suite au déménagement de la bibliothèque du service fidjien de l'environnement.
- Une aide a été accordée au titre du plan des petites subventions en vue d'une évaluation de la pollution imputable aux sucreries.
- On a participé à la réunion du Comité de coordination des organisations du Pacifique Sud sur les sexo-spécificités organisée au Secrétariat général du Forum à Suva (Fidji). Les débats avaient pour thème les enquêtes réalisées au sein des organisations régionales par leurs responsables respectifs des spécificités femmes-hommes.
- Le recensement des besoins de formation à la gestion environnementale a été entrepris avec le concours du correspondant local du PROE. Il a donné lieu à plusieurs réunions et entretiens avec une large gamme de représentants des services publics et des ONG spécialisées dans la protection environnementale ainsi qu'avec des prestataires locaux de formation.

Polynésie française

- Le recensement des besoins de formation à la gestion environnementale a été entrepris avec le concours du correspondant local du PROE. Il a donné lieu à plusieurs réunions et entretiens avec une large gamme de représentants des services publics et des ONG spécialisées dans la protection environnementale ainsi qu'avec des prestataires locaux de formation.

Guam

- On a entrepris une évaluation des besoins de formation ainsi qu'une évaluation des capacités institutionnelles.
- On a répondu aux demandes d'informations par le biais du site Web du PROE.

Kiribati

- On a organisé une mission d'assistance technique en détachant un bénévole australien auprès du Service national de l'environnement.

Îles Marshall

- On a assuré la coordination de l'atelier du PEIN organisé grâce à une subvention de l'UNESCO au profit d'agents de la fonction publique, des ONG et des organes de grande information. Cet atelier visait à enseigner aux participants diverses techniques et compétences permettant de mieux couvrir les questions environnementales et d'élaborer des matériels didactiques destinés à sensibiliser les groupes cibles aux problèmes environnementaux des Îles Marshall.

Nauru

- La Stratégie nationale de gestion de l'environnement et le rapport sur l'environnement de Nauru ont été publiés.



En haut : Mme Tagaloo Cooper de Niue en stage de détachement auprès du PROE ; ici avec Petelo Loane, le chargé des SIG

Au milieu : Formation élémentaire à la microédition proposée par les agents du service des publications du PROE aux bénévoles du Peace Corps et à leurs collègues océaniques pendant l'atelier du CBEMP

En bas : Matilda Tapusoa, adjointe-Technologies de l'information (en arrière-plan), travaillant avec Raju, un expert-conseil, à l'élaboration du nouveau progiciel financier du PROE

Niue

- Une mission a été entreprise dans le pays aux fins de l'éducation environnementale.
- Suite au stage de formation d'un agent local auprès du service Technologies de l'information du PROE, un appareil-photo numérique a été fourni au service de l'environnement de Niue pour favoriser son action de promotion et de sensibilisation.
- Un stage de formation en détachement, d'une durée de huit semaines, a été organisé auprès du service Technologies de l'information du PROE.
- Les connaissances et les méthodes traditionnelles de gestion de l'environnement et des zones côtières ont été intégrées aux programmes d'enseignement et de gestion.
- Une aide a été apportée pour le montage du stand d'exposition sur l'environnement à l'occasion des célébrations de la journée nationale de la Constitution.
- Un ordinateur a été fourni pour abriter la base de données sur les ressources du pays.

Papouasie-Nouvelle-Guinée

- Des prêts entre bibliothèques ont été organisés par le biais de la liste trimestrielle des nouvelles acquisitions du Centre de documentation du PROE dans le but de répondre à des demandes d'information sur l'environnement.
- Le recensement des besoins de formation à la gestion environnementale a été entrepris avec le concours du correspondant local du PROE. Il a donné lieu à plusieurs réunions et entretiens avec une large gamme de représentants des services publics et des ONG spécialisées dans la protection environnementale ainsi qu'avec des prestataires locaux de formation.

Samoa

- Des mesures ont été prises pour organiser la participation d'un juge au concours des écoles primaires organisé dans le cadre de la semaine nationale de l'environnement. Un conférencier est également intervenu au collège de Leifilī pour présenter les retombées environnementales du projet d'Afulilo. Enfin, une personne-ressource a été mise à la disposition du Département de la conservation de l'environnement du Samoa en vue de l'atelier sur l'enseignement des questions environnementales organisé au profit d'enseignants du secondaire.
- On a assuré la coordination de l'atelier du PEIN organisé grâce à une subvention de l'UNESCO au profit d'agents de la fonction publique, des ONG et des organes de grande information. Cet atelier visait à enseigner aux participants diverses techniques et compétences permettant de mieux couvrir les questions environnementales et d'élaborer des matériels didactiques destinés à sensibiliser les groupes cibles aux problèmes environnementaux du Samoa.
- Des liens de collaboration ont été d'emblée instaurés avec l'Université nationale du Samoa en vue de plusieurs activités communes, dont la formation aux techniques de réalisation vidéo dans le cadre des ateliers du PEIN.
- Une personne-ressource du DEC a participé à l'atelier national sur l'échange d'informations organisé à Vanuatu.
- Une aide a été apportée pour la réalisation d'un char de défilé visant à promouvoir les questions environnementales à l'occasion du Festival de Teuila.
- Le Centre de documentation du PROE a répondu à des demandes d'informations par le biais du Réseau océanique d'information sur l'environnement.
- Le PROE a financé des bourses d'études auprès de l'École polytechnique du Samoa.

Îles Salomon

- Le détachement d'un agent salomonais auprès du service Technologies de l'information du PROE a permis de favoriser le renforcement des capacités.

Tonga

- On a assuré la coordination de l'atelier du PEIN organisé grâce à une subvention de l'UNESCO au profit d'agents de la fonction publique, des ONG et des organes de grande information. Cet atelier visait à enseigner aux participants diverses techniques et compétences permettant de couvrir les questions environnementales et d'élaborer des matériels didactiques destinés à sensibiliser les groupes cibles aux problèmes environnementaux des Tonga.
- Le recensement des besoins de formation à la gestion environnementale a été entrepris avec le concours du correspondant local du PROE. Il a donné lieu à plusieurs réunions et entretiens avec une large gamme de représentants des services publics et des ONG spécialisées dans la protection environnementale ainsi qu'avec des prestataires locaux de formation.



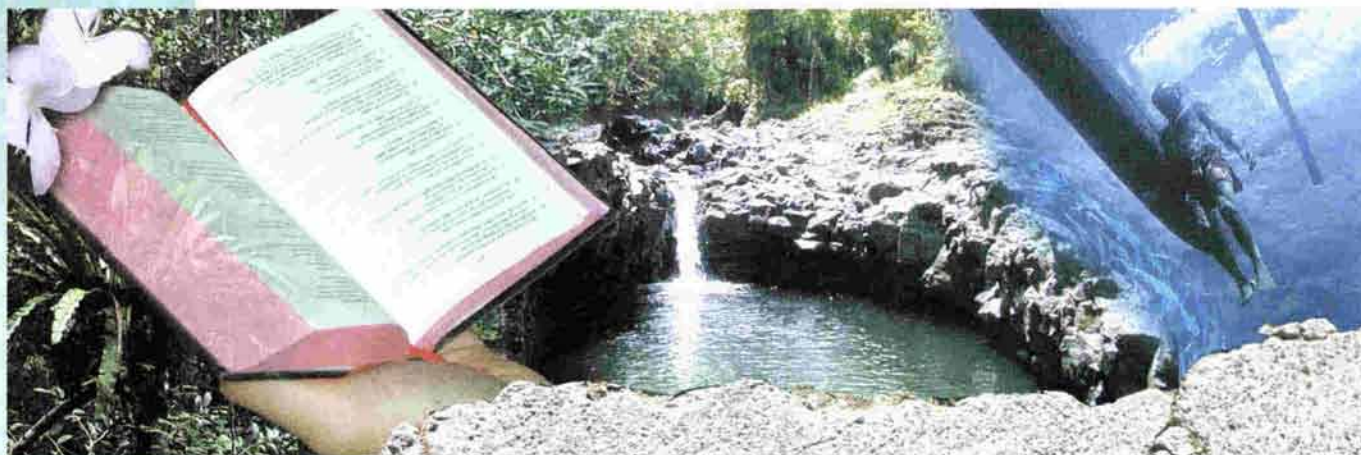
Tuvalu

- Un concours a été apporté en vue des célébrations de la journée mondiale de l'environnement.

Vanuatu

- On a organisé l'atelier national sur l'échange d'informations.
- Le recensement des besoins de formation à la gestion environnementale a été entrepris avec le concours du correspondant local du PROE. Il a donné lieu à plusieurs réunions et entretiens avec une large gamme de représentants des services publics et des ONG spécialisées dans la protection environnementale ainsi qu'avec des prestataires locaux de formation.

En haut : Mme Leilani Duffy, personne-ressource du Département de la conservation de l'environnement du Samoa présentant un exposé à l'atelier national sur l'échange d'information organisé à Vanuatu



Direction et services administratifs



Mme I'o Tuakeu Lindsay assurant la présidence de la Conférence du PROE au nom des Iles Cook lors de la réunion du sous-comité du programme de travail et du budget



M. Ray Ah Liki, de l'entreprise CARE, lors de la signature du contrat marquant le démarrage des travaux de construction du nouveau siège du PROE



Le premier ministre du Samoa, Susuga Tuileapa Malielegaoi, lors de la cérémonie de retournement du sol marquant le démarrage officiel de la construction du siège du PROE



Une table ronde des bailleurs d'aide au Secrétariat

Les activités de la direction et des services administratifs reflètent un principe central du Plan d'action à savoir que le Secrétariat intervient par l'entremise des gouvernements, des institutions en place et des experts régionaux. Conformément à la Convention portant création du PROE, le Secrétariat fournit des services de conseil spécialisés, assure la coordination des activités en faveur de l'environnement et favorise la mise en œuvre du Plan d'action.

La plupart de ses activités revêtent un caractère permanent et sont inscrites au budget de base,

lequel est principalement composé des contributions annuelles de l'ensemble des membres. Certaines activités sont toutefois spécifiquement financées par les bailleurs de fonds et notamment le traitement d'un certain nombre des titulaires des principaux postes, les conférences du PROE, la prise en charge de la participation des petits États insulaires à ces conférences et la coordination régionale entre les organisations associées.

Les grandes réalisations de l'année

- Élaboration et finalisation du projet de programme de travail et de budget pour l'exercice 2000.
- Démarrage des travaux de construction du nouveau centre du PROE dont 42 pour cent étaient achevés en décembre.
- Participation aux conférences internationales et assistance fournie aux pays membres à cette occasion.
- Poursuite des relations avec les organismes bailleurs d'aide et les gouvernements membres en vue de la collecte de fonds extrabudgétaires destinés au financement du programme de travail.
- Rencontres régulières avec les bailleurs de fonds qui sont ainsi tenus informés de l'état d'avancement des projets et programmes qu'ils financent.
- Finalisation et présentation des comptes de 1998 et achèvement de la vérification des comptes.
- Diffusion auprès des membres du projet de budget pour la période 2000- 2002 ainsi que de la documentation sur le budget et le programme de travail.

Relations avec les autres organisations

Au plan budgétaire, la mise en œuvre des programmes du PROE est très largement tributaire des bailleurs de fonds au nombre desquelles figurent des organisations internationales ainsi que des gouvernements membres et non-membres.

Bailleurs d'aide

Les principaux bailleurs de fonds sont l'Agence australienne pour le développement international, le Programme Canada-Pacifique sud d'exploitation des océans, le Fonds pour l'environnement mondial, l'Agence néo-zélandaise de coopération et le Programme des Nations Unies pour le développement.

Les gouvernements membres versent aussi des contributions financières qui viennent s'ajouter à celles d'autres gouvernements et d'organisations régionales et internationales pour permettre le financement d'activités spécifiques. On citera notamment les gouvernements du Danemark, de la France et des États-Unis, l'Union européenne, le Laboratoire national de Los Alamos, le Fonds de coopération technique du Commonwealth, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation météorologique

mondiale, le Département britannique du développement international et l'Organisation maritime internationale.

Institutions associées

Outre les organisations et les gouvernements bailleurs de fonds déjà mentionnés, de nombreuses institutions régionales et internationales prêtent leur concours au PROE, soit en mettant à disposition leurs connaissances techniques, soit par le biais de dons en nature ou de contrats de sous-traitance ou de conseil.

Le PROE travaille de longue date en collaboration avec divers instituts et organismes techniques de la région, dont les universités du Pacifique Sud, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Guam et de Hawaï, le Community College of Micronesia, le Centre Orient-Occident à Honolulu, le Laboratoire d'études et de surveillance de l'environnement à Tahiti, l'Institut de recherche pour le développement (anciennement ORSTOM), l'université française du Pacifique Sud à Nouméa et le Service d'information sur les ressources de la mer des îles du pacifique (SIRMIP).

Parmi les autres institutions régionales associées au PROE figurent l'université Flinders de l'Australie du Sud, les universités d'Auckland et de Waikato en Nouvelle-Zélande et l'université nationale du Samoa.

Le PROE travaille en étroite collaboration avec d'autres organisations intergouvernementales de la région réunies au sein du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), et notamment avec le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), le Secrétariat général du Forum, la Commission océanique de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC) à Suva, l'Agence des pêches du Forum (FFA) à Honiara, l'Organisation océanique du tourisme (OOT) à Suva et le Programme de développement des îles du Pacifique (PIDP) à Honolulu.

D'autres organisations se sont associées à l'action du PROE, et notamment l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI), la Fondation du droit international de l'environnement (FIELD), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (US EPA), Whales Alive, l'Organisation météorologique mondiale et le Fonds mondial pour la nature (WWF).

Par le biais de divers protocoles d'accord, le PROE met en œuvre des projets conjoints avec nombre d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales internationales, parmi lesquelles l'OMI, le Secrétariat de la Convention de Bâle, l'Union mondiale pour la nature (UICN) à Genève, The Nature Conservancy (TNC) à Honolulu, le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature (WCMC) à Cambridge, le Centre international des paysages protégés (ICPL) au pays de Galles, l'Australian Volunteers Abroad (AVA), le Programme d'exploitation des océans Canada-Pacifique Sud II (PEOCPS II), le ministère néo-zélandais de la conservation, l'agence australienne pour la conservation de la nature et le Peace Corps américain.

Le PROE travaille également en étroite collaboration avec les Secrétariats des quatre conventions suivantes : la Convention du patrimoine mondial, la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées (CITES) et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCCC) afin d'appuyer les efforts de mise en œuvre de ces instruments dans les pays insulaires océaniques.

Divers pays et territoires de la région ont soutenu les programmes et les actions de formation du PROE en se portant hôtes de réunions régionales ou sous-régionales. En outre, de nombreux experts-conseils indépendants de la région ont fourni des services de conseil au PROE dans des domaines de compétences non représentés au sein du Secrétariat. Le PROE remercie l'ensemble des institutions et des experts-conseils du concours qu'ils lui ont apporté au cours de l'année écoulée.



Accueil officiel du Bureau sous-régional de l'OMI : M. Tutangata et Eisa Al-Majed, directeur du Bureau sous-régional



Signature d'un protocole d'accord avec le Centre international des paysages protégés (ICPL)



M. Rico Tupai, de l'université nationale du Samoa (à droite), prête son concours au PROE lors d'un entretien avec la mission japonaise concernant le projet de centre de formation et d'éducation environnementale

Les actions de formation du PROE en 1999

No.	Date	Institué de la manifestation	Lieu	Groupe cible	Nombre de participants
1	5 - 27 janvier	Séminaire Secrétariat du Forum/PROE : Commerce et environnement	Fidji	Fonctionnaires : commerce et environnement	30
2	8 - 12 février	Atelier régional : Plans d'action et stratégies nationales de gestion de la diversité biologique	Fidji	Coordonnateurs nationaux	15
3	24 - 28 mars	Atelier national UNESCO/PROE/UE sur la diffusion de l'information environnementale	Samoa	Fonctionnaires, ONG, journalistes	55
4	12 - 30 avril	Stage régional (détachement) du projet de surveillance du climat et de l'élévation du niveau de la mer dans le Pacifique Sud	Australie	Techniciens (fonction publique)	14
5	26 - 30 avril	Atelier sous-régional sur la faune aviaire - Polynésie	Îles Cook	Agents de conversation Polynésie	20
6	17 - 28 mai	Atelier sur la gestion des zones de conversation, destinés aux agents des PZC et aux CCZC appuyés par le PCBPS	Fidji	Agents des PZC, CCZC, communautés	24
7	19 - 21 mai	Atelier national UNESCO/PROE sur la diffusion d'informations sur l'environnement	Îles Marshall	Fonctionnaires, ONG, journalistes	18
8	19 - 30 juillet	Atelier sous-régional sur la gestion communautaire des ressources	Fidji	Agents des PZC, CCZC, responsables projets	24
9	26 - 30 juillet	Atelier régional OMM/PROE/Météo France sur les services d'information et de prévision climatiques (CLIPS) et 6 ^{ème} Conférence régionale des directeurs des services météorologiques	Polynésie française	Directeurs des Services météo des pays membres	60
10	27 - 30 juillet	Atelier national UNESCO/PROE/UE sur la diffusion de l'information environnementale	Fidji	Fonctionnaires, ONG, journalistes	21
11	23 - 25 août	Atelier de formation du PICCAP sur l'évaluation de la vulnérabilité avec le PACCLIM	Nouvelle - Zélande	Etats insulaires en dévpt, bailleurs de fonds	75
12	23 - 27 août	Atelier sous-régional de formation sur l'élaboration de ressources pédagogiques (primaire)	Tonga	Enseignants du primaire (6 pays)	15
13	16 - 20 août	Premier atelier NZODA/PROE de formation de guides océaniques de randonnée	Fidji	Guides et agents associés au PCBPS	20
14	13 - 17 septembre	Atelier national UNESCO/PROE sur la diffusion d'informations sur l'environnement	Îles Cook	Fonctionnaires, ONG, journalistes	27
15	20 septembre - 1 octobre	Programme de développement des entreprises et activités d'écotourisme et atelier de soutien aux zones de conversation du PCBPS	Samoa	Agents, membres des PZC et communautés	22
16	20 septembre - 8 octobre	Atelier régional du CBEMP pour les bénévoles du Peace Corps et leurs homologues locaux et réunion multipartite de révision du PNUD	Samoa	Bénévoles, homologues et participants nationaux	30
17	28 septembre - 1 octobre	Atelier régional sur la stratégie océanique de lutte contre les espèces envahissantes	Fidji	Fonctionnaires (conservation et phytosanitaire)	20
18	11 - 30 octobre	Stage régional (détachement) du projet de surveillance du climat et de l'élévation du niveau de la mer dans le Pacifique Sud	Australie	Techniciens (fonction publique)	15
19	11 - 15 octobre	Atelier sous-régional sur la gestion communautaire des zones marines protégées (Micronésie)	Palau	Vulgarisateurs (pêches, environnement, ONG) de Micronésie	20
20	12 - 16 octobre	Atelier sur le programme mondial de gestion des déchets dangereux	Samoa	Pays insulaires océaniques	27
21	26 - 30 octobre	Atelier annuel du Programme de prévention de la pollution marine dans le Pacifique (PACPOL)	Samoa	Industrie pétrolière, fonction publique	29
22	8 - 12 novembre	Atelier national UNESCO/PROE/UE sur la diffusion de l'information environnementale	Tonga	Fonctionnaires, ONG, journalistes	25
23	16 - 19 novembre	Atelier sous-régional sur la gestion communautaire des zones marines protégées (Polynésie)	Polynésie française	Vulgarisateurs (pêches, environnement, ONG) de Polynésie	20
24	16 - 19 novembre	Atelier national sur l'échange d'information	Vanuatu	Chargés de l'information : bibliothécaires, enseignants, journalistes	15
25	13 - 15 décembre	Atelier régional sur les dépôts de déchets provenant des navires	Australie	Agents (services portuaires océaniques)	11

Les effectifs du PROE

Direction

Tamari'i Tutangata	Directeur
Apiseta Eti	Secrétaire de direction (directeur adjoint)
Dorothy S. Kamu	Secrétaire de direction (directeur)
Pisaina Leilua-Lei Sam	Attachée de direction

Services administratifs

Ray Wright	Chef de division - Finances et administration
Amosa Tootoo	Auxiliaire de surface
Aso Sione	Factotum
Daniel Devoe	Comptable
Elia Hunt	Gardien de nuit
Faamanu Fonoti	Chauffeur/coursier
Helen Tuilagi	Agent de bureau - Service du courrier et des archives
Juliana Mikaele	Commis-comptable principal
Luapene Lefau	Agent comptable
Lupe Silulu	Commis - Service du courrier et des archives
Malama Hadley	Agent administratif
Monica Tupai	Réceptionniste
Montini Smith	Chauffeur/coursier
Oketi Maiava	Agent comptable
Puni Chong Wong	Agent comptable
Saunoa Matau	Assistante de conférence
Silupe Gafa	Jardinier
Theresia Purea	Assistante de division - Finances et administration
Tologauvale Leaula	Auxiliaire de service

Conservation de la biodiversité et des ressources naturelles

Francois Martel	Chargé de projet - socio-économie
Greg Sherley	Chargé de projet - Conservation de l'avifaune; espèces envahissantes
Helen Ng Lam	Assistante de division - PCBPS
James Aston	Chargé de projet - gestion des zones côtières
Joe Reti	Directeur de programme - PCBPS
Lucille Overhoff	Chargée de projet - gestion des zones humides
Ruta Couper	Secrétaire - PCBPS
Samuelu Sesega	Chargé de projet - Gestion des ressources
Selesitina Pule'aga	Attachée de direction - PCBPS
Sue Miller	Chargé de projet - espèces marines

Changements climatiques et gestion intégrée des zones côtières

Chalapan Kaluwin	Chargé de projet - changements climatiques
Fono Valasi	Assistante de division - changements climatiques
Graham Sem	Conseiller scientifique - projet PICCAP/CC: formation
Mahendra Kumar	Chargé de projet - négociations internationales
Penehuro Lefale	Chargé de projet - météorologie et climatologie
Wayne King	Chargé de projet - PICCAP

Gestion des déchets, prévention de la pollution et interventions d'urgence

Andrew Munro	Chargé de projet - gestion des déchets et prévention de la pollution
Sefanaia Nawadra	Chargé de projet - pollution marine
Sina To'a	Assistante de division
Stephen Raaymakers	Chargé de projet - pollution marine
Suresh Raj	Coordonnateur de projet - éducation et sensibilisation au problème des déchets

Gestion de l'environnement, planification et renforcement des institutions

Gerald Miles	Chef de division - Gestion et planification environnementales
Alisa Nickel	Secrétaire de division division - Gestion et planification environnementales
Andrea Volentras	Chargé de projet - droit environnemental
Craig Wilson	Chargé de projet - Renforcement des capacités de gestion environnementale
Petelo Ioane	Chargé de projet - SIG/base de données

Éducation, information et formation en matière d'environnement

Neva Wendt	Chef de division – Éducation environnementale, information et renforcement des capacités
Fatu Tauafafi	Chargé de l'information et des publications
Herve Dropsy	Chargé des technologies de l'information
Jan Sinclair	Chargée de la rédaction et des publications
Matilda Tapusoa	Adjointe - Technologies de l'information
Miraneta Williams	Aide bibliothécaire
Quandovita Tuala	Assistante de division - Éducation, information et renforcement des capacités
Seema Deo	Chargée de projet - éducation environnementale
Satui Bentin	Bibliothécaire
Winona Alama	Assistante de division - Éducation environnementale, information et renforcement des capacités
Audrey Dropsy	Chargée de formation



